

L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud)

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud

Volume 14, numéro 1, mai 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027957ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guyot, S., Dellier, J. & Cerbelaud, F. (2014). L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud). *VertigO*, 14(1).

Résumé de l'article

Espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, la Péninsule du Cap est un géosymbole de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Blancs. Les deux éléments principaux de cette symbolique sont la Montagne et le fynbos. Les Blancs se sont retrouvés en position presque hégémonique sur la Péninsule avec l'application des lois d'apartheid dans les années 1950 et 1960. Débutent alors une histoire et une géographie du monopole territorial blanc sur la Péninsule du Cap et des stratégies à mettre en place pour le conserver. Les notions de front écologique et de front d'urbanisation sont ici utilisées pour interpréter la mobilisation des Blancs pour protéger les espaces naturels péninsulaires, élément central de leur capital paysager. Le front écologique péninsulaire est activé à leur initiative pour aboutir en 1998 à la création d'un parc national. Mais la formation d'une autorité métropolitaine et un nouveau front d'urbanisation de populations non-blanches se font alors aux dépens de ces « résidents historiques ». Sont examinées ensuite les stratégies diversifiées de défense de ces groupes de résidents, partagées entre conservation exclusive du patrimoine rural péninsulaire et projets environnementaux plus hybrides visant à mieux intégrer l'ensemble des habitants.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2014



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud

L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud)

Introduction

- 1 La Péninsule du Cap, espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, est un géosymbole (Bonnemaison, 1981) de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Européens. Il s'agit d'une des premières terres d'Afrique Australe approchée par les grands navigateurs, et d'un des premiers espaces de peuplement européen. Le Cap est la Mother City, la ville mère, et résonne pour les premières communautés hollandaises et britanniques comme la première frontière de colonisation européenne sur le sol sud-africain. C'est au Cap que les premières formes de ségrégation avec les populations non-blanches ont été instaurées (Houssay-Holzschuch, 1996 & 2000), mais aussi que se produisent les premiers métissages entre Européens et Khoisan¹. Ces derniers ont habité de longue date l'ensemble de la région avant d'être décimés ou marginalisés par les Européens (Fauvelle-Aymar, 2006).
- 2 Les deux éléments principaux de cette géosymbolique péninsulaire sont le nuage du Cape Doctor associé à la montagne de la Table – élément central du paysage du Cap - et le fynbos qui en constitue la colonne vertébrale végétale (Belaïdi, 2011). Le nuage et la montagne ont permis et permettent toujours l'alimentation régulière en eaux des rivières et aquifères des montagnes et donc de la ville du Cap située en contrebas. Le fynbos, formation végétale basse, a longtemps été méprisé par des colons souhaitant avant tout acclimater une végétation arborée et certaines espèces animales du vieux continent (Draper, 2009). Puis, à partir du tournant de la Seconde Guerre mondiale, l'endémisme de ce royaume végétal va susciter un nouvel intérêt afin de contrebalancer les effets écologiques néfastes (incendies, glissements de terrain) des plantations coloniales (Hey, 1978). C'est d'ailleurs au titre du fynbos que la Péninsule du Cap a été déclarée parc National en 1998, puis Patrimoine mondial naturel de l'humanité en 2004.
- 3 La Péninsule, appendice sauvage et rural de la première cité coloniale sud-africaine, est très liée au Cap à la fois comme espace récréatif pour la population urbaine et comme espace historique de production viticole ainsi qu'espace portuaire secondaire avec les ports d'Hout Bay et de Simons Town. Elle est cependant mal reliée à la ville en raison des nombreux cols de montagne à franchir et de littoraux escarpés. Cet éloignement, partiellement compensé aujourd'hui, à l'heure de l'intégration métropolitaine de la Péninsule, par quatre routes d'assez bon gabarit² et une voie de chemin de fer³, a pendant longtemps donné la sensation à ses habitants d'être éloignés du reste de la ville et même du reste de l'Afrique du Sud. Aux côtés des Blancs, des Coloureds et des Africains y vivaient aussi avant l'apartheid, dans les petites villes tout comme dans les campagnes. Puis les Blancs, appartenant plutôt à la classe moyenne et supérieure, se sont retrouvés en position presque hégémonique sur la Péninsule avec l'application des lois d'apartheid dans les années 1950 et 1960. Débutent alors une histoire et une géographie du monopole territorial blanc et aisé sur la Péninsule du Cap et des stratégies à mettre en place pour le conserver. Il s'agit alors de questionner l'évolution et la diversification du front d'urbanisation au regard de la spécificité naturelle de la Péninsule du Cap.
- 4 Comment justifier la domination spatiale de la Péninsule du Cap par un groupe d'habitants (les « résidents historiques », aisés et plutôt blancs⁴) aux dépens des autres (les pauvres, plutôt non-Blancs) ? De même comment interpréter la réaction de l'État postapartheid qui tente de reprendre la main sur cet espace, à travers le parc national, en opposition aux autorités métropolitaines et provinciales ? À la lueur de ces questionnements, il faut aussi se pencher sur les liens entre les résidents péninsulaires et le parc national d'une part et le gouvernement

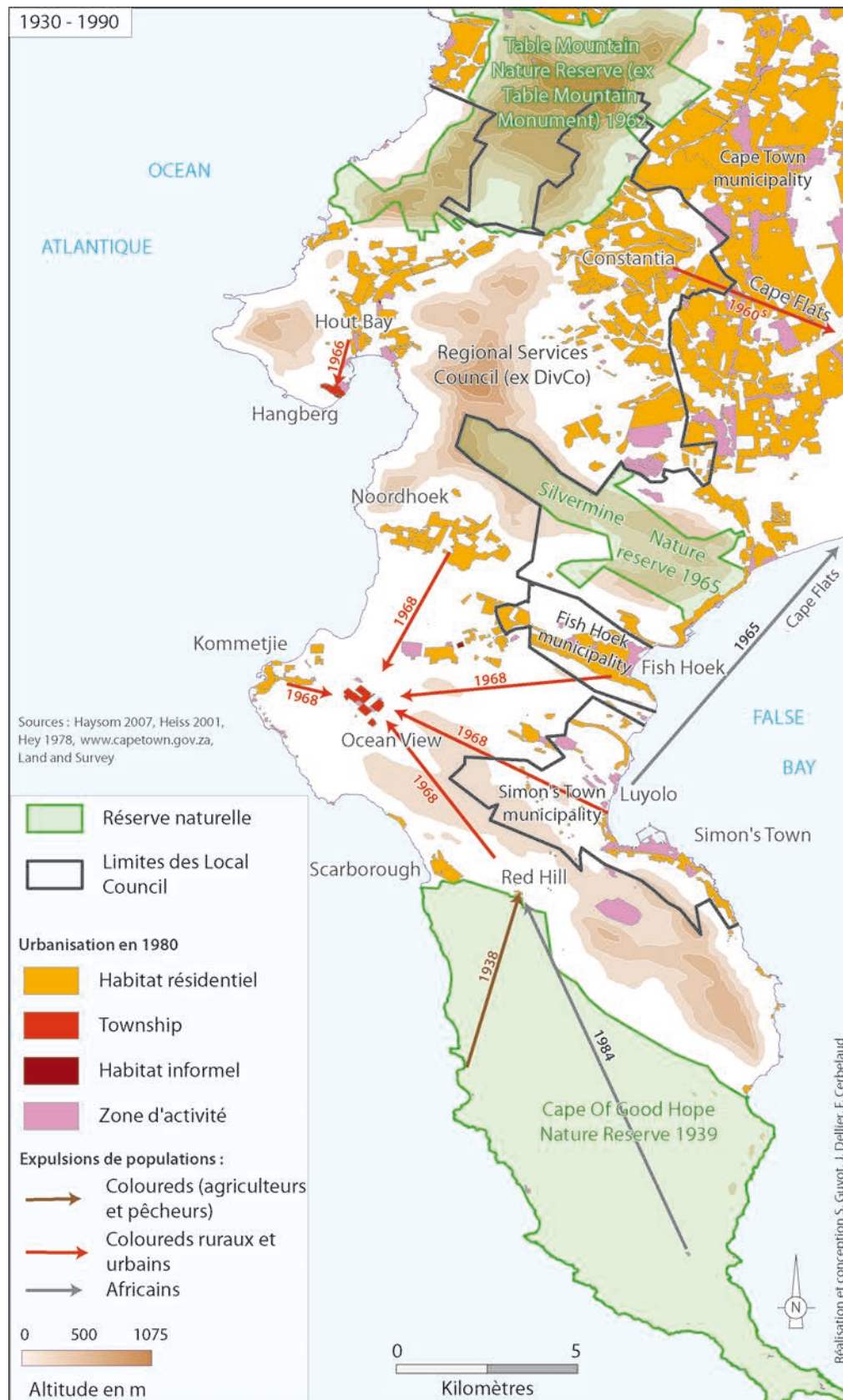
métropolitain d'autre part. La notion de front écologique permet de proposer un cadre théorique pour répondre à ces questions. Le front écologique renvoie à l'appropriation par des discours ou des pratiques écologiques d'espaces, réels ou imaginaires, dont les aménités environnementales et esthétiques sont très fortes (Arnauld de Sartre et al., 2012 ; Guyot, 2011 & 2009 ; Héri-tier et al., 2009 ; Guyot et Richard, 2009). Les fronts écologiques créent donc des situations complexes où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimité reliés à des utilisations variées des écosystèmes. Ces appropriations écologiques tendent à façonner de nouveaux espaces : enclaves de nature pour la conservation, glacis péri-urbains, hauts lieux patrimonialisés, etc. Ces nouvelles productions spatiales sont fragiles et souvent contestées par les populations qui se sentent exclues, ou sont de fait évincées, par la progression du front écologique (Guyot et Richard, 2009).

- 5 Comment contrôler un territoire en lui garantissant des principes indiscutables de protection durable ? Dans le cas de la Péninsule du Cap, le front écologique renvoie au front d'urbanisation propre au contexte urbain. Cette réflexion s'inscrit alors totalement dans le champ de l'*urban political ecology* (Lawhon et al., 2013). Les deux fronts possèdent une substance morphologique matérialisée par l'avancée de la zone d'artificialisation urbaine pour le front d'urbanisation (*urban edge*), et marquée par l'avancée d'un périmètre naturel approprié pour le front écologique (*natural edge*, voir Stephen, 1998). Cette substance morphologique est concomitante d'une substance politique, plan d'aménagement urbain pour le front d'urbanisation, et zonage de protection de la nature pour le front écologique. Nous faisons l'hypothèse dans cet article qu'en contexte métropolitain, le front écologique est consubstantiel du front d'urbanisation, comme l'illustre le concept de SANPARK⁵ d'un binôme parc-ville *intertwined* (entremêlé). Ligne de front entre deux processus que morphologiquement tout semble opposer ou, au contraire, espace d'hybridation entre naturalité et métropolitité, comme le décrit la littérature en Europe ou en Amérique du Nord (Reymond, 2007 ; Da Cunha et Matthey, 2007), le front écologique et le front d'urbanisation ne peuvent être traités l'un sans l'autre. L'hybridation s'impose alors comme une notion exploratoire pour tenter de décrypter la réalité des liens, de coopération, de domination ou d'instrumentalisation, entre les deux processus (Belaïdi et al., 2011, Estabanez, 2006 ; Kaufmann et Zimmer, 1998, Zimmer, 1998 & 2004). L'hybridation peut être alors interprétée de manière différenciée, à plusieurs échelles, spatialisée au sein de la zone de contact ou à l'échelle supérieure lorsque le front écologique a besoin de légitimer son appartenance métropolitaine et qu'inversement la ville a besoin de s'identifier à son substrat naturel.
- 6 La création du parc national de la Péninsule du Cap (CPNP Cape Peninsula National Park) en 1998, aboutissement d'un long processus de front écologique, va garantir une protection pérenne des paysages péninsulaires, mais au profit de qui ? Le parc national est avant tout une vitrine du tourisme international – en très forte croissance depuis la fin de l'apartheid en 1994-, et permet d'asseoir la stratégie de marketing touristique de la ville. Les « résidents historiques » semblent mal accepter ces nouveaux enjeux. Entre sentiment de trahison de la part de l'autorité nationale du parc - qui célèbre plutôt ses racines Khoisan⁶ et ne les consulte plus -, perte de pouvoir local face à une métropole devenue incontournable, et progression d'un autre front d'urbanisation, impliquant une arrivée massive de populations africaines défavorisées, comment réagissent ces « résidents historiques » ? Les trois parties de cet article vont tenter de répondre à ces questionnements en s'appuyant d'abord sur la construction historique du front écologique péninsulaire, ensuite sur la métropolisation de ce front écologique et sa dissociation en deux processus distincts, et enfin sur les stratégies d'hybridation portées par les associations de « résidents historiques ».
- 7 La méthodologie a consisté en un travail bibliographique, un travail de terrain réalisé en mars 2013 (Mission UNPEC) sur la Péninsule du Cap. 35 personnes ont été interviewées⁷, puis une enquête systématique par courriel auprès des associations de résidents et la constitution d'une base de données spatialisées a été réalisée. Les entretiens (de terrain et écrits) ont été effectués essentiellement avec des représentants des associations de « résidents historiques »⁸ (Monaco, 2008), avec des élus métropolitains d'arrondissements et des administratifs et avec des représentants du parc national. Les bases de données cartographiques, réalisées à

l'échelle cadastrale, reposent notamment sur un travail de photo-interprétation complété par des vérifications réalisées par les auteurs sur le terrain. Les enquêtes se sont focalisées sur les sous-espaces anciennement ruraux de Constantia, Hout Bay, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough–Red Hill.

Front d'urbanisation et front écologique péninsulaires au service de quelques « happy few » : quelques éléments de construction historique (1939-1994)

Figure 1. La construction d'un pré-carré pour Blancs sur la Péninsule du Cap pendant l'apartheid.



Source : Figure réalisée par les auteurs

L'instrumentalisation politique du front d'urbanisation d'apartheid au profit des Blancs

8 À partir de 1948, les politiques d'apartheid vont influencer brutalement sur le front d'urbanisation capetonien pour tenter de remettre en question la mixité raciale dans la province du Cap et de renforcer les ségrégations préexistantes (Bickford-Smith et al., 1998 ; Gervais-Lambony, 2013 ; Houssay-Holzschuch, 2000), et ce à plusieurs échelles. À l'échelle de la Province, le gouvernement va tenter de contraindre les lieux de résidence des Africains, en particulier dans sa partie occidentale de plusieurs manières : en empêchant de nouvelles arrivées de la partie orientale de la Province du Cap, en obligeant les populations à résider dans certaines zones, et en organisant des retours forcés, saisonniers ou permanents, dans les bantoustans du Ciskei et de Transkei (Christopher, 2001). À l'échelle de la ville, la mise en place du Group Area Act⁹ (GAA) en 1950 va officialiser quelques *townships coloureds* en proche périphérie des zones résidentielles blanches (comme celui de Retreat), mais en reléguant les autres à Mitchell Plains, en grande périphérie des Cape Flats¹⁰, tout comme les Africains qui seront affectés à Gugulethu, Nyanga et Langa (Houssay-Holzschuch, 2000). La Péninsule du Cap devient alors un archétype de ces politiques de division raciale (Bickford-Smith et al., 1999).

Le Group Areas Act, la cheville ouvrière d'un front d'urbanisation péninsulaire racialisé

9 La Péninsule du Cap est un territoire réservé aux populations blanches au titre du Group Areas Act, à l'exception de deux *townships coloureds*, Hangberg (Hout Bay) et Ocean View (Kommetjie), voir figure 1. Deux autorités vont être responsables des expulsions et migrations forcées des populations non-blanches : le Divco (Divisional Council, qui s'occupe des territoires non administrés par une municipalité urbaine de plein exercice, créé en 1855) et les municipalités de Simons Town (créée en 1883) et de Fish Hoek (créée en 1940). Constantia et Hout Bay sont déclarées « zones blanches » au titre du GAA en 1961 et Simons Town en 1967 (Simons Town Structure Plan, 1996).

10 Dans leur ensemble, les Africains de la Péninsule habitent dans des quartiers bien identifiés et bien intégrés à la vie locale. L'application des lois d'apartheid va venir remettre brutalement en question ces équilibres. Ainsi, des Africains habitant à proximité du quartier portuaire d'Hout Bay sont expulsés en 1957 vers Nyanga. En nombre plus important, des Xhosa venus travailler à la construction du port militaire de Simons Town au début du XXe siècle, résident dans un quartier du nom de Luyolo. Au nombre d'environ 1500 en 1954, ces populations sont expulsées à partir 1965 vers le *township* de Gugulethu dans les Cape Flats (Legassick, 2006).

11 Les populations coloured sont plus nombreuses sur l'ensemble de la Péninsule, soit urbaines et possèdent des maisons à Hout Bay, Fish Hoek ou Simons Town, soit rurales et ont des fermes (dont viticoles) à Constantia, Noordhoek, Kommetjie, Dido Valley et Red Hill. Les Coloureds de Constantia sont expulsés dès le milieu des années 1960 vers Mitchell's Plain, Manenberg et Lotus River (Haysom, 2007). En 1966, tous les Coloureds d'Hout Bay doivent rejoindre le nouveau *township* construit pour eux à Hangberg, localisé au-dessus du port de pêche. En 1968, plusieurs milliers d'autres Coloureds de la Péninsule – en particulier de Simons Town - doivent aller habiter dans le nouveau *township* d'Ocean View construit ex-nihilo à proximité de Kommetjie, quartier qui malgré son nom va en réalité les priver de la vue sur la mer.

12 Ces expulsions vont aliéner des dizaines de familles coloureds de leur style de vie rural – le même encore revendiqué par les Blancs aujourd'hui-, certes rustique, dans des fermes localisées en pleine nature, en particulier Red Hill, qui comptait 500 habitants à la fin des années 1960, ou encore à Constantia (Haysom, 2007 ; Trotter, 2002 ; Heiss, 2001). Ce déni de ruralité coloured permet de facto aux Blancs de s'appropriier totalement les espaces ruraux péninsulaires dans les années 1970. On a donc affaire à un front d'urbanisation différencié, contraint et densifié pour les populations non-blanches, et libéré et extensif pour les populations blanches. Ceci n'empêchera toutefois pas l'arrivée rapide ou le retour de squatters d'abord coloureds, à la fin des années 1970, puis africains au début des années 1980, à proximité des certaines fermes. En effet, la main d'œuvre domestique et agricole est toujours

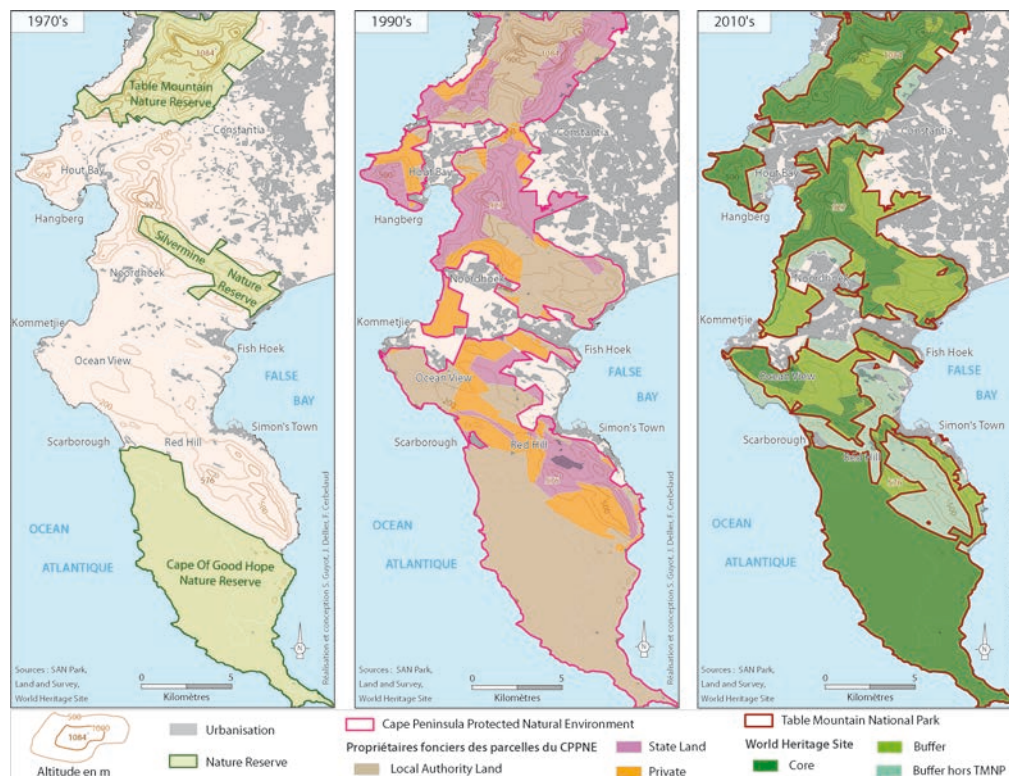
nécessaire pour des familles blanches à la recherche de toujours plus d'aménités et de confort. « By the end of the process, whites owned the most valuable inner city and mountain-slope land, and many had profited from the property boom made possible by the cheap prices of the houses available after evictions. » (Haysom, 2007).

La ruralité romantique blanche au cœur des politiques d'urbanisation de la Péninsule du Cap

- 13 Dans les années 1970, après l'application du GAA, la Péninsule du Cap apparaît comme un « pré carré » blanc présentant une certaine unité. Des espaces naturels sauvages sur les plus hautes cimes et des littoraux découpés servent de décor à une mosaïque d'espaces ruraux viticoles, pastoraux et résidentiels possédés par des riches propriétaires blancs. Cette ruralité s'articule autour de petites localités aux fonctions complémentaires, mais aux identités locales fortes : deux petites villes portuaires, Simons Town et Hout Bay, dont les populations coloured sont tenues à l'écart dans les *townships* d'Ocean View et d'Hangberg ; un centre administratif plutôt peuplé de classes moyennes blanches, Fish Hoek, deux districts ruraux à l'habitat dispersé, Noordhoek et Constantia et deux villages balnéaires, Kommetjie et Scarborough (voir figure 1).
- 14 Seules les petites villes de Simons Town et de Fish Hoek sont reconnues comme formellement urbaines et sont des municipalités de plein exercice. Le reste du territoire de la Péninsule est administré par le Divisional Council (Divco) puis par les Regional Service Council (RSC) de 1985 à environ 1996. Le Divco est l'autorité de gestion rurale durant la période d'apartheid et s'occupe aussi de la gestion d'un certain nombre de *townships* sur la Péninsule, Ocean View et Hangberg, et dans les Cape Flats. Le Divco définit les localités « urbaines » dont il a la charge comme des « urban settlements in the rural areas » (Divco, 1973). Au sein du territoire péninsulaire du Divco, plusieurs localités possèdent aussi leurs propres conseils locaux : Llandudno, Hout Bay, Constantia, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough. À partir de 1985 avec transformation du Divco en RSC, les *townships* obtiendront aussi une forme de pseudo-administration autonome (Christopher, 2001).
- 15 La géographie politique de la Péninsule durant les années d'apartheid tend à favoriser la gestion locale à très grande échelle en déléguant les pouvoirs d'administration et d'aménagement/urbanisme à de petites localités rayonnant sur des territoires de taille réduite correspondant chacun à seulement plusieurs milliers de résidents blancs. Cette politique permet de conserver l'identité foncièrement rurale et blanche de la Péninsule tout en déléguant la gestion des *townships* à une autre structure que la ville du Cap. Le déni d'urbanité fonctionne donc dans les deux sens : en localisant les *townships* hors de la ville et en conservant la dimension rurale blanche de la Péninsule. Ceci implique un très fort attachement des « résidents historiques » à leur structure locale, qui les représente et leur permet de prendre en main leur destinée à l'écart des problématiques métropolitaines de migration, de logement, d'insécurité et de chômage qui touchent à la même période le Cap.
- 16 En parallèle de la construction de la Péninsule du Cap durant les années d'apartheid comme un territoire à dominante blanche et plutôt rurale se joue aussi la question de la conservation de ses espaces naturels. Les deux processus apparaissent comme concomitants et consubstantiels dans le temps et dans l'espace. En effet la grande majorité de la superficie de la péninsule est composée d'espaces naturels qui entourent l'ensemble des localités et en déterminent une grande partie de leur identité géographique et paysagère.

La construction historique du front écologique péninsulaire, entre dimensions naturelle et culturelle

Figure 2. Un front écologique péninsulaire en trois étapes.



Source : Figure réalisée par les auteurs

- 17 La péninsule du Cap catalyse un front écologique qui s'est déroulé sur environ 65 ans entre la date de la création de la première réserve naturelle du Cap de Bonne-Espérance en 1939 et la date de reconnaissance du royaume floral à fynbos du Parc national de la Montagne de la Table (TMNP Table Mountain National Park) comme Patrimoine mondial de l'humanité en 2004.
- 18 Le front écologique péninsulaire est initié par la société civile et les politiques locaux pour protéger une nature endémique menacée par l'avancée néfaste du front d'urbanisation, d'abord au nom d'une idéologie de conservation (front écologique par nature), action relayée ensuite par les autorités du parc national, et au nom de la préservation d'un paysage dont ils possédaient la jouissance et les privilèges d'accès (front écologique culturel), engagement poursuivi ensuite de manière autonome par les associations de résidents.

La phase pionnière (1930-1960) : la protection des géosymboles (Cap de Bonne-Espérance et Montagne de la Table).

- 19 Le général JC Smuts¹¹ prononce un discours fondateur devant le Mountain Club du Cap en 1923 (Hey, 1978) et envisage la conservation de la Montagne de la Table comme monument national.

« We, as a nation, valuing our unique heritage, should not allow it to be spoiled and despoiled, and should look upon it as among its most sacred possessions, part not only of the soil, but of the soul of South Africa. For centuries to come, while civilization lasts on this subcontinent, this national monument should be maintained in all its natural beauty and unique setting. It should be symbolic of our civilization itself, and it should be our proud tradition to defend it to the limit against all forces of man or nature who disfigure it. »

- 20 Il fait référence à une possession sacrée appartenant au sol et à l'âme de l'Afrique du Sud, blanche à l'époque. Il parle de sa conservation comme monument national à l'endroit même où se termine la civilisation sur le continent africain. Ce discours est révélateur de la volonté civilisatrice des Blancs de faire de la Montagne de la Table un symbole de la conquête coloniale.

Figure 3. Géosymboles de la nature du Cap. En haut à gauche, Cap de Bonne-Espérance ; en haut à droite, plage de Noordhoek ; en bas à gauche, Montagne de la Table ; en bas à droite, Fynbos aux alentours de Silvermine.



Source : Clichés des auteurs, 2013

- 21 Ce discours est fondateur de l'initiation d'un front écologique dont la phase pionnière débute à la fin des années 1920 par une requête de la Wildlife Society d'Afrique Australe pour créer un parc national sur la Péninsule du Cap (Van Wilgen, 1996). Une partie de cette demande sera entendue par le Divco qui va racheter – le plus souvent exproprier – dans les années 1930 certaines fermes de la partie la plus australe de la Péninsule pour créer en 1939 la réserve naturelle du Cap de Bonne-Espérance (Heiss, 2001). D'une taille de 7750 hectares, il s'agit de la première aire protégée établie sur la Péninsule afin d'y introduire quelques animaux sauvages des savanes sud-africaines pour y attirer des touristes. Elle sera d'ailleurs clôturée en 1960 (entretien écrit avec G. Noble). À proximité des fermes, vivaient aussi quelques groupes de pêcheurs coloureds – à Die Mond, à quelques kilomètres au nord-ouest du Cap de Bonne-Espérance - qui ont été expropriés puis relogés à Red Hill (avant d'être à nouveau expulsés de Red Hill à la fin des années 1960, voir Heiss, 2001). Au nord de la Péninsule, il faut attendre les années 1930 pour que la municipalité du Cap et le ministère des Eaux et Forêts commencent à se préoccuper de l'érosion, des feux de forêt à répétition et de la prolifération de plantes exotiques. Ils évoquent la création d'un statut de monument national pour la montagne de la Table, qui est finalement ratifié en 1958 après la création en 1952 du « Table Mountain Preservation Board » regroupant les différents acteurs en charge de la montagne (Hey, 1978) (figure 3).

La phase de gestation (1960-années 1980) : la difficile protection d'une nature endémique, le fynbos

- 22 Suivent ensuite deux décennies mouvementées en matière de conservation de la nature en raison de la difficile entente entre la multiplicité des acteurs en charge des espaces naturels de la Péninsule du Cap (différents services de l'État, ville du Cap, Divco, autres municipalités, Province, propriétaires privés, etc.). La municipalité du Cap déclare finalement la Réserve naturelle de la Montagne de la Table sur les mêmes limites que celles du monument national en novembre 1963. Dans le même temps est créé un autre groupe d'expertise et de conseil, concurrent du Preservation Board, le Table Mountain Nature Reserve Advisory Board, plus favorable aux intérêts de la municipalité (Hey, 1978). En 1965 est créée la Réserve naturelle de Silvermine qui sert de zone de transition naturelle entre les Cape Flats et la Péninsule. Dans l'idée de conserver l'intégralité du fynbos de la Péninsule, plusieurs comités

et groupes d'experts vont rendre leurs rapports aux autorités à l'initiative de nombreuses ONG environnementales et d'associations d'usagers de la montagne, comme le Mountain Club en 1974, ou le département de botanique de l'université de Cape Town en 1976. Tous ces efforts vont culminer en 1978 par la publication du rapport « Hey » (du nom de son auteur) qui va préconiser la mise en place de ce qui sera appelé en 1989 le « Cape Peninsula Protected Natural Environment » (CPPNE), démarquant l'ensemble des parcelles à protéger sur la Péninsule (voir Hey, 1978). Ces rapports préconisent la création d'un parc naturel géré par une autorité unique.

Le CPPNE ou l'accélération d'un front écologique de « fin de règne » ? (années 1980-1994) : la phase militante

- 23 À la suite du rapport Hey, les années 1980 vont voir se multiplier les pressions de la Ville et de la Province pour établir d'abord le CPPNA (Cape Peninsula Protected Natural Area) en 1984 inclus dans le Physical Planning Act. Puis, en 1989, le CPPNE (Cape Peninsula Protected Natural Environment) est entériné par l'Environment Conservation Act n°73 dans le cadre d'une gestion coordonnée par la Province (entretien écrit avec A. Croudace). Pour autant cette proclamation ne va régler ni la question de la structure unique de gestion, ni celle de la multiplicité des propriétaires fonciers (voir tableau 1 et figure 2), ni encore celle de la création d'un parc national.
- 24 C'est une période où de nouveaux habitants venus du Cap sont attirés par le calme et la sérénité des paysages péninsulaires dans une logique de fuite face à l'urbanisation africaine galopante et dans un contexte d'incertitude politique grandissante dans de nombreuses grandes villes du pays. Beaucoup de ces citoyens devenus néo-résidents périurbains péninsulaires s'engagent dans des ONG, locales, nationales, voire internationales, dédiées à des actions de protection de la nature (entretiens écrits avec A. et J. Croudace). C'est à cette date que le front écologique péninsulaire se double d'une dimension culturelle portée directement par la société civile et les associations de résidents. Il s'agit donc de la première phase d'hybridation réelle du front écologique avec un front de péri-urbanisation « gentrifié ». En 1993 est créé à l'initiative d'Andy Gubb, directeur provincial de WESSA (Wildlife and Environment Society), le « Peninsula Mountain Forum », réseau d'environ 25 associations et ONG locales et nationales¹², dont l'objectif est la pérennisation de la protection de la nature et le contrôle des usages sur l'intégralité de la chaîne péninsulaire entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance. Ce forum a beaucoup œuvré pour la création du parc national en faisant du lobbying auprès des différents élus et responsables administratifs métropolitains, provinciaux et nationaux (entretien écrit avec A. Croudace).
- 25 Dès lors, le Département des affaires environnementales de la province du Cap demande en 1993 la réalisation d'une étude circonstanciée sur la stratégie la plus adéquate pour conserver, aménager et gérer le CPPNE.
- 26 Ainsi, le front écologique s'accélère, avec la publication du rapport Fuggle en 1994 (réalisé par une équipe de chercheurs de l'Université du Cap) qui préconise l'intégration du CPPNE en un parc national géré par une nouvelle autorité capable d'intégrer l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion des différents terrains (entretien avec D. Daitz).

Tableau 1. Les propriétaires fonciers du CPPNE.

Structure	Statut	Principales aires contrôlées	Superficie (ha)	% total
Département des Travaux Publics	Public - National	Pâturages sur Devil's Peak	479	1,6
Défense nationale	Public - National	Terrains au-dessus de Simon's Town	1 567	5,4
Compagnie Forestière sud-africaine	Propriété de l'Etat	Plantation de Tokai	1 400	4,8
Institut Botanique National	Public - National	Jardin botanique de kirstenbosch	222	0,8
Cape Nature Conservation	Public - Provincial	Forêts de Cecilia et de Devil's Peak	3 676	12,6
Province du Cap	Public - Provincial	Réserve naturelle du Cap de Bonne Espérance	9 882	33,9
Municipalité du Cap	Public - Municipal	Réserves naturelles de Table Mountain et de Silvermine	5 217	17,9
Municipalité de Fish Hoek	Public - Municipal	Terrains montagneux, dunes et plages	257	0,9
Municipalité de Simon's Town	Public - Municipal	Terrains montagneux et plages	541	1,9
Terrains privés	Privé	Petites fermes	5 882	20,2
Total Public			23 241	79,8
dont relevant du national			3 668	12,6
dont relevant du provincial			13 558	46,6
dont relevant du municipal/local			6 015	20,7
Total Privé			5 882	20,2
Global			29 123	100,0

Source : Wilgen, 1996

Le front écologique entre nationalisation et métropolisation

27 La fin de l'apartheid semble déstabiliser la sérénité des « résidents historiques » de la péninsule du Cap. En effet, trois facteurs d'incertitude peuvent être mis en avant quant au devenir de l'espace péninsulaire : un afflux d'urbanisation de la part de populations non-blanches exclues durant des décennies de l'espace péninsulaire, un abandon de statuts de protection devenus superflus aux yeux des nouveaux gouvernants africains, une remise en question des modes de gouvernance locale. En effet, la fin de l'apartheid correspond à une formidable période de transformations qui se fera au Cap comme ailleurs en suivant le principe modéré -préconisé par Nelson Mandela- de réconciliation nationale et territoriale entre les populations et les différentes parties du pays. La protection des espaces naturels de la Péninsule n'est donc pas remise en cause et va même se renforcer, ce qui est positivement perçu par certains résidents (entretien écrit avec A. Croudace). C'est en effet un ministre ANC de l'environnement, P. Jordan en 1998, qui va officialiser la création du parc national de la péninsule du Cap (CPNP). En revanche les « résidents historiques » doivent s'adapter aux nouvelles règles de gouvernance territoriale qui font de l'inclusion dans la grande métropole du Cap la nouvelle règle à respecter, et ce afin de mieux redistribuer les richesses des zones riches vers les zones les plus pauvres. Ils doivent aussi s'adapter à l'arrivée de nouveaux habitants colorés et surtout africains, de plus en plus nombreux année après année, venant transformer radicalement la sociologie de la Péninsule du Cap.

Un parc national pour la Péninsule, au service d'une nouvelle nation

28 En 1994, le premier gouvernement postapartheid envoie des signes très positifs à la société civile blanche concernant la poursuite de l'effort de conservation de la nature. Les nouveaux gouvernants y voient une possibilité d'initier un tourisme international reposant sur la qualité et la diversité de la nature sud-africaine (Guyot, 2004), mais aussi un mode de contrôle étatique de vastes territoires jusque-là contrôlés au nom des intérêts des Blancs, avec la possibilité de diffuser des programmes de développement rural et de reconquête foncière et territoriale, comme au KwaZulu-Natal (Isimangaliso Wetland Park, voir Guyot, 2006-a). À

cette époque, l'organisme national de gestion des parcs, le National Parks Board (NPB), reste sous contrôle des anciens cadres d'apartheid, mais va s'ouvrir à la participation et l'intégration des populations locales dans l'aménagement et la gestion des espaces protégés.

Le parc national : victoire du militantisme local ?

29 Ce contexte favorable conduit les résidents de la péninsule, associés au « Peninsula Mountain Forum » à intensifier leur travail de lobbying pour la création d'un parc national sur la Péninsule, en exigeant d'être ensuite associés pleinement à sa gestion. À ce titre, ils font valoir que leurs initiatives sont à l'origine de la consolidation du front écologique péninsulaire (entretien écrit avec A. Croudace).

30 Ces résidents cherchent à protéger leur pouvoir d'influence et de contrôle sur les espaces naturels de la péninsule, sachant que le nouveau contexte d'urbanisation et de gouvernance locale ne leur sera plus très favorable. Les nouveaux gouvernants ne sont sans doute pas dupes de cette stratégie, mais vont jouer le jeu au moins dans les premières années (entretien avec D. Daitz). Le nouveau ministère de l'Environnement va suivre en partie les recommandations du rapport Fuggle de 1994 et va nommer un comité, le « Table Mountain and Peninsula Advisory Committee » (TMPAC) pour conseiller les autorités sur la création d'une autorité unique de gestion pour le CPPNE. Des garanties sont données verbalement lors d'une assemblée publique en 1995 par le directeur exécutif du NPB aux résidents et à la société civile sur leur participation à un « National Park Committee » (NPC) qui permettra de garantir leur droit de regard. Une large consultation de tous les publics est aussi organisée pour permettre la mise en place d'une structure de gestion la plus consensuelle possible (entretien avec D. Daitz).

Tensions locales autour de la proclamation du parc national : des compromis locaux à trouver à la « revanche » du nouveau régime

31 Ainsi, se pose aussi la question de la mise en cohérence et de l'articulation entre la myriade des propriétaires fonciers du CPPNE et la nouvelle autorité unifiée (entretien avec D. Daitz). Les autorités locales (RSC et conseils locaux, municipalités locales) font face à une double contrainte : elles doivent d'un côté céder l'usage et la gestion de la plus grande partie de leur foncier à une nouvelle autorité – probablement nationale- tout en devant, d'un autre côté, se restructurer selon les canons métropolitains imposés par les nouveaux gouvernants. Un autre enjeu réside dans l'articulation entre les différents ministères d'État, propriétaires de grands parcellaires dédiés à des usages parfois éloignés de l'esprit de conservation de la nature (défense, forêts de plantation). Enfin, il émerge la nécessité de dégager un leadership sur le nouvel espace protégé unifié. Un appel à projets est organisé en 1997 pour décider qui de l'État, de la Province ou de la Ville (du Cap) sera sélectionné pour gérer le nouveau parc.

32 C'est le NPB (maintenant appelé South African National Park ou SAN Park) qui est choisi par le comité de parc. D. Daitz est nommé premier administrateur du Cape Peninsula National Park (CPNP) en mai 1998. Il bénéficie de subventions de la Banque mondiale (Global Environmental Facility) qui permettent de « défrayer » les différentes autorités locales lors du transfert de gestion et de la perte d'aménités, et d'investir dans l'arrachage des plantes exotiques (entretien avec D. Daitz). Dans le même temps, les différentes autorités locales obtiennent la garantie d'être consultées dans la gestion du parc cependant que la question du transfert de propriété foncière n'est toujours pas résolue. Cette analyse du directeur de l'époque est confirmée par Shroyer et al. (2000) : « It took several months of intensive negotiations, carefully structured compromises and agreements between the SANP, different local, provincial, and national authorities, and over 200 private landowners before all agreed on a common vision—the formation of the proposed National Park. Negotiations were somewhat complicated by heated debates that took place between the SANP and some nongovernment organizations (NGO's), mainly because of a lack of trust on both sides. » Le premier directeur du parc explique de manière précise à quel moment – au-delà de la responsabilité des ONG locales dans la création du parc - il devient difficile de les intégrer dans toutes les prises de décisions (entretien avec D. Daitz) :

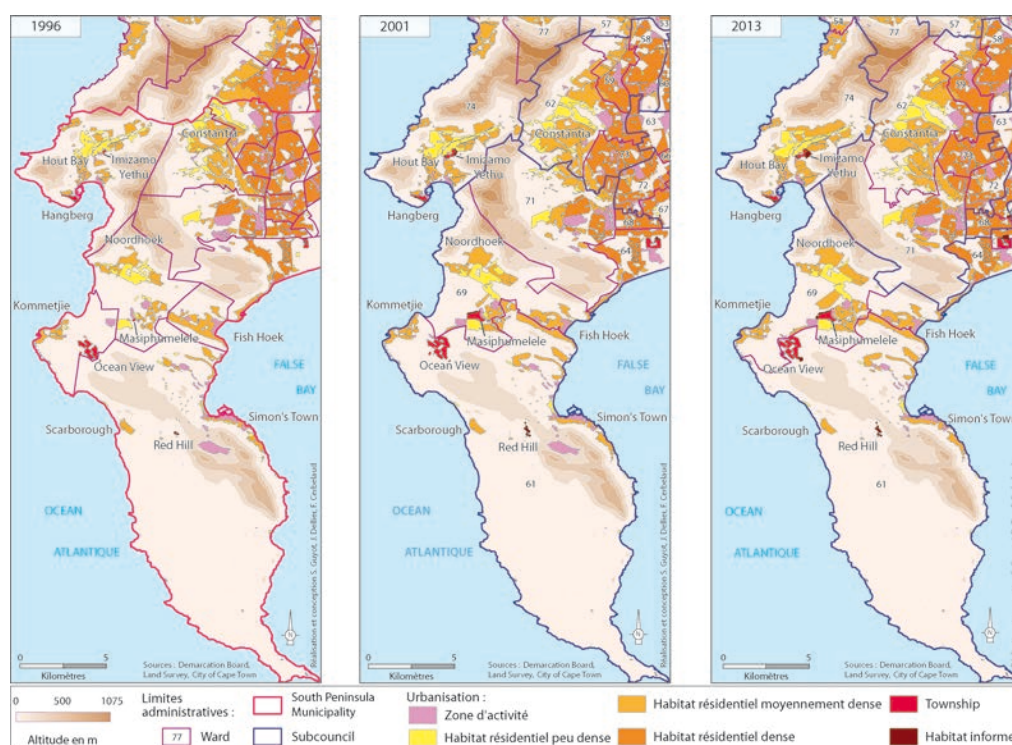
« I think there's no question that the Environmental NGOs played a very big role in getting this park to the point where it could be created, okay. Because without the kind of political pressure

that they were responsible for generating, I'm not sure that the opportunity would have been taken. So they did a huge amount in terms of sensitising the public and getting exposure in the press and so on to create the momentum for the creation of the park. (...) But what happened through that working is they began to believe that this is a park that's going to be different from all other parks because this is going to be a peoples' park where the people manage the park. And they thought that means them. That they will manage the park ; they will decide what happens in this park ; nothing in this park will get done without their consent. (...) But we got to the point where the reality had to prevail, and the reality is that you proclaim a National Park under a law, and the law doesn't give to every NGO decision making power in this National Park. And so when that reality had to be confronted, they felt betrayed by me and National Parks as an organisation. And many of them became bitter about it ; not all of them, but many did. Many of them withdrew their support ; many of them became vicious critics of the park, okay. Another problem was that in this NGO community there are people, many people, who have some experience of doing some kind of environmental work. »

- 33 Entre 1998 et 2000, les dernières illusions des organisations de la société civile et des nouveaux pouvoirs locaux vont achever de se dissiper. Le comité de parc va peu à peu perdre de ses prérogatives jusqu'à être interdit au public lors de sa seconde nomination en l'an 2000. La gestion du parc national va se faire en fonction d'orientations politiques décidées nationalement, au regard d'un contexte international porteur – en particulier touristique – plutôt qu'à l'écoute des acteurs locaux, société civile ou élus (entretien écrit avec A. Croudace). Beaucoup de résidents péninsulaires se sentent trahis et mis de côté alors qu'ils estiment être à l'origine du projet de parc national. Ce dernier est confirmé dans son rôle phare d'attraction du tourisme international et va alors changer de nom en 2004 pour s'appeler « Table Mountain National Park » (TMNP), voir figure 2. Les droits d'entrée, jugés prohibitifs, des sites les plus attractifs du parc fait alors débat malgré la mise en place d'une carte abonnement aux tarifs préférentiels pour les résidents locaux. Un ensemble de mesures visant à ouvrir le parc aux populations historiquement désavantagées sont mises en place, par exemple des programmes d'éducation à l'environnement destinés à l'ensemble des écoliers de l'aire métropolitaine.
- 34 On assiste donc à une scission du front écologique péninsulaire entre deux processus parallèles et concomitants : un front écologique par nature, porté par les autorités du parc national, chargé d'incarner le renouveau territorial postapartheid, et un front écologique beaucoup plus « culturel », porté par les associations de résidents et fortement teinté de conservatisme.

La métropolisation de la Péninsule du Cap

Figure 4. Front d'urbanisation et évolution des démarcations politico-administratives sur la Péninsule du Cap.



Source : Figure réalisée par les auteurs

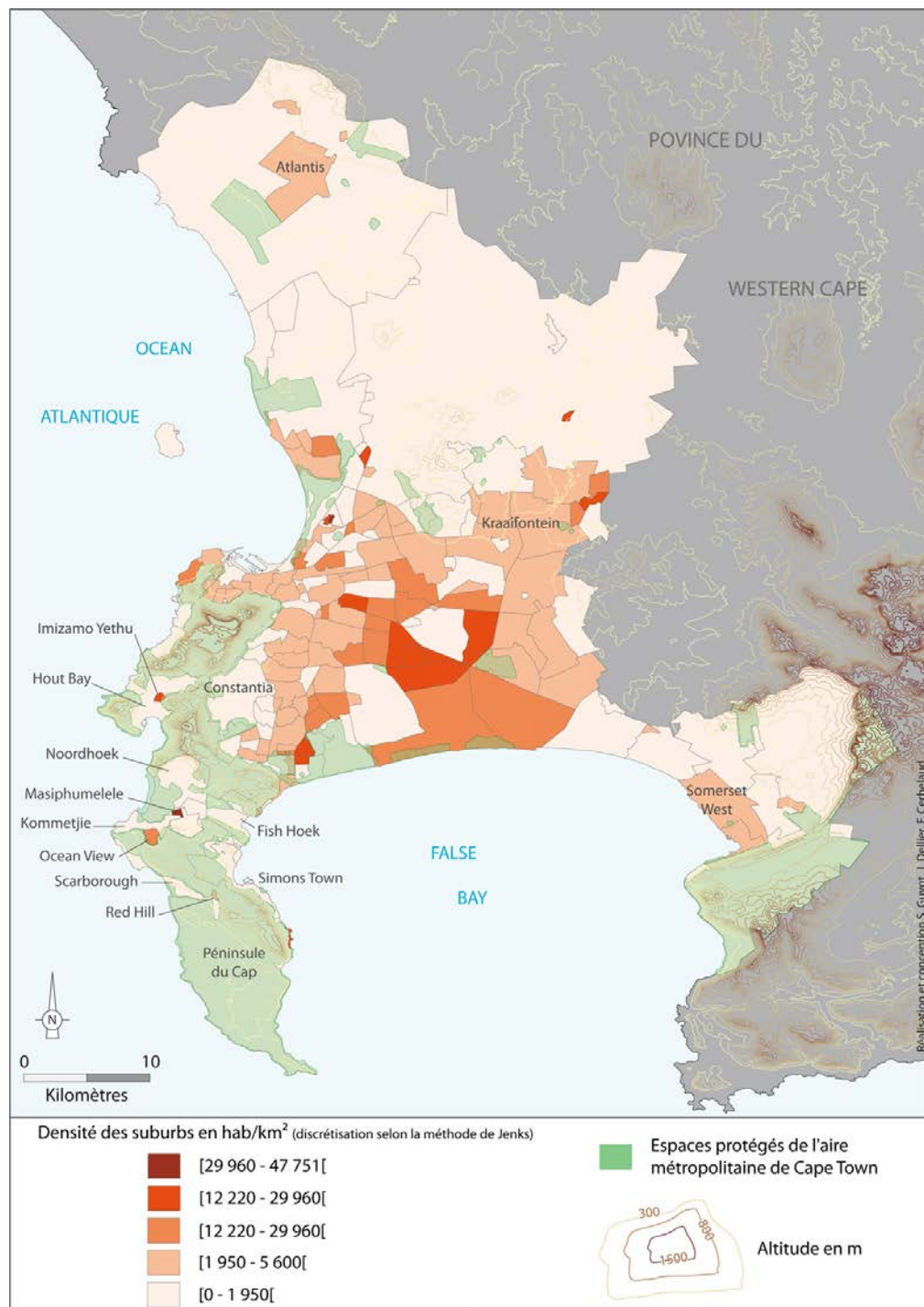
- 35 À partir de 1994, la nouvelle Afrique du Sud gouvernée par l'ANC s'engage dans un vaste mouvement de réforme administrative, territoriale et politique qui doit permettre au pays de transformer une géographie raciste et totalitaire d'apartheid (Christopher, 2001) en un nouvel ordre territorial multiracial et démocratique (Guyot, 2006-b). Pour se faire est créé le Demarcation Board, organisme national dont la mission est de redécouper le pays à toutes les échelles. Dès 1994, un nouveau découpage provincial remplace le système du Grand Apartheid¹³. Le Cap devient alors la capitale de la nouvelle province du Cap Occidental, considérablement réduite en superficie. C'est probablement au niveau local que les changements sont les plus difficiles à mettre en place. Il est prévu une période de transition¹⁴ entre 1995 (date officielle des premières élections locales) et 2000¹⁵. Les conflits autour de la mise en place des aires métropolitaines sont nombreux (Cameron, 2005). Le Cap ne fait pas exception à ces conflits (Sewel, 1998). Une structure de transition et de compromis est trouvée pour la période de 1996 à 2000. Elle comprend six sous-structures municipales (City of Cape Town, South Peninsula Municipality, Blaauwberg Municipality, City of Tygerberg, Oostenberg Municipality, Helderberg Municipality) coiffées par une autorité métropolitaine faisant office de district régional (CMC ou Cape Metropolitan Council). Ces nouveaux territoires politiques locaux remplacent environ quarante autorités locales basées sur le découpage racial d'apartheid.
- 36 Pour la Péninsule du Cap, les transformations de gouvernance sont assez importantes. En effet, la nouvelle logique ne reconnaît plus directement les spécificités rurales de la Péninsule gérées auparavant par le Divco puis les RSC (et les conseils locaux de Constantia, Llandudno, Hout Bay, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough). Ces territoires sont inclus dans le CMC, et dans sa sous-structure municipale de South Peninsula Municipality, par le Demarcation Board, qui reconnaît ainsi la dynamique du front d'urbanisation sur cet espace depuis les années 1980 (néo-ruraux citadins, nouvelles populations coloured et africaines) le transformant en espace péri-urbain (et donc péri-métropolitain). Pour les Blancs de la Péninsule le changement va être de taille, car ils perdent le contrôle des conseils locaux.

L'intégration de la péninsule dans la municipalité métropolitaine du Cap : une perte d'autonomie pour les « résidents historiques » ?

37 En l'an 2000, South Peninsula Municipality et les cinq autres sous-divisions métropolitaines sont fusionnées pour créer la municipalité métropolitaine unifiée du Cap, partagée en 23 sous-conseils (subcouncils), et en 105 arrondissements (wards). La Péninsule est partagée en trois sous-conseils (Good Hope vers Hout Bay, Protea vers Constantia et South Peninsula pour le reste de la Péninsule) et en six arrondissements (n° 61-Simons Town-Kommetjie, n° 62-Constantia, n° 64-Fish-Hoek, n° 69-Noordhoek, n° 71-Tokai et n° 74-Hout Bay-Camps Bay). Si les arrondissements conservent un semblant de continuité avec ceux de la période de transition, la disposition géographique des sous-conseils fait voler en éclat la cohérence rurale « d'un seul tenant » de ce territoire durant l'apartheid. En effet, hormis le sous-conseil « South Peninsula » qui confirme une certaine autonomie pour le sud de la Péninsule, en revanche Hout Bay et Constantia sont chacun rattachés à des zones beaucoup plus urbanisées de la ville du Cap. La logique de démarcation des arrondissements est aussi électorale et tient compte des volumes d'électeurs. D'ailleurs ceci va conduire le Demarcation Board à transformer les périmètres et les contours des sous-conseils et des arrondissements en 2011, à la suite des résultats du dernier recensement. Les représentants des arrondissements 61-69-74 et 62 sont tous des résident(e)s blanc(he)s issus des localités historiques¹⁶. Néanmoins, le pouvoir incarné par ces élus n'est pas suffisant aux yeux des « résidents historiques » pour composer la perte de contrôle, d'une part du front écologique commandé par le parc national et d'autre part du front d'urbanisation qui leur échappe maintenant totalement au profit du gouvernement métropolitain. Ce dernier dispose d'un outil réglementaire, le *Metropolitan Spatial Development Framework* qui régit l'avancée du front d'urbanisation (*urban edge*) et la localisation des espaces ouverts (*open spaces*). Les territoires actuels d'aménagement urbain (districts et sous-districts) renvoient encore au découpage hérité, en particulier pour la Péninsule.

L'anti-front écologique : l'arrivée massive de non-Blancs pauvres sur la Péninsule

Figure 5. La densité de population à l'échelle des *suburbs* de la métropole du Cap et localisation des espaces naturels protégés.



Source : Figure réalisée par les auteurs

38

Le nouveau front d'urbanisation postapartheid voit l'arrivée massive de populations essentiellement africaines (Xhosa et africaines étrangères) et coloueds sur la Péninsule. Il représente une menace pour l'intégrité du front écologique aux yeux des résidents historiques. Il a débuté par anticipation dans les années 1980 quand les politiques d'apartheid de ségrégation et de déplacements forcés s'essoufflaient, faute de pouvoir contraindre la réalité des flux de travailleurs dans une métropole en plein essor. Les nouveaux arrivants aisés sur la Péninsule ont besoin de main d'œuvre pour la construction et l'entretien de leurs propriétés. L'installation résidentielle des employés, issus des populations africaines, devient une nécessité compte tenu des difficultés de liaison entre la ville du Cap, les Cape

Flats et la péninsule. Ce nouveau front d'urbanisation (figure 4) permet également à des populations expulsées dans les années 1960 de revenir vivre là où elles ont toujours vécu. Cette nouvelle urbanisation pourrait être interprétée comme « réparatrice » des injustices passées, mais les conditions de son développement entre informalité, mal-développement sanitaire et perpétuation d'un travail sous-payé, en font plutôt un pis-aller.

39 Les premières arrivées sur le site de Masiphumelele débutent dans les années 1980. « In the early 1980s a group of 400-500 people started the informal settlement in the area where the Longbeach Mall is located, close to where Masiphumelele is today. They came from Khayalitsha, Nyanga and Langa townships, more than 30kms away. At first there were no facilities – no streets, water or toilets¹⁷. » Une partie de l'habitat informel va être formalisé au début des années 1990 grâce à l'action d'ONG caritatives. Le même processus va avoir lieu dans le même pas de temps à Imizamo Yethu sur les pentes d'Hout Bay. À Red Hill, des Africains vont s'installer dans des bidonvilles (Skuze, Cousins, 2007).

40 À Masiphumelele comme à Imizamo Yethu, les conditions de vie sont extrêmement difficiles. Si les premières familles relogées dans des maisons en dur et connectées aux différents réseaux publics pouvaient se targuer d'avoir amélioré leur confort au début des années 1990, la situation s'est vite détériorée pour plusieurs raisons. Beaucoup de ces habitants ne gagnent pas ou pas suffisamment leur vie pour soutenir tous les membres de leurs familles. Ils ont donc construit des *backyard shacks* (cahutes d'arrière-cours) dans la parcelle attenante à la maison en dur destinés à être loués, la plupart du temps à des migrants d'autres pays d'Afrique ou à des compatriotes venus des anciens bantoustans du Cap de l'Est ou des Cape Flats et souhaitant se rapprocher de la Péninsule et de ses opportunités d'emplois (Govender et al., 2010). Bien souvent les sanitaires uniques de la maison en dur n'ont pas été prévus pour autant de résidents et se sont vite révélés hors d'usage entraînant les problèmes sanitaires que l'on peut imaginer (diarrhées, épidémies de choléra) et s'ajoutant à des situations en matière de santé publique déjà critiques (SIDA, tuberculose, etc.). Beaucoup de nouveaux arrivants ont donc préféré construire un habitat informel ex-nihilo qui leur apportait plus d'autonomie sans toutefois résoudre les problèmes sanitaires (Govender et al., 2010). Ils ont donc contribué à rogner sur des espaces naturels (parcelle contiguë avec le TMNP à Imizamo Yethu, zone humide à Masiphumelele et fire break à Hangberg). Ces populations se retrouvent ainsi très vulnérables face au risque d'inondation et d'incendie, et se trouvent être les premières victimes des pollutions organiques engendrées, en particulier en termes d'adduction d'eau et de contamination des sols. Pour certains « résidents historiques », ces zones d'habitat informel représentent donc une menace environnementale, à la fois pour les espaces anciennement urbanisés de la Péninsule et pour ses espaces naturels protégés.

41 D'un point de vue démographique, la croissance d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele a bouleversé les équilibres démographiques entre Blancs, Coloureds et Africains sur la Péninsule¹⁸. De plus, sur le plan morphologique, la forte densité résidentielle de ces quartiers dénote dans le contexte péri-métropolitain de la Péninsule et remet en cause des équilibres démographiques plurisécularisés (figure 5). Nombre de « résidents historiques » s'inquiètent de cette progression démographique. Ils s'impliquent en réaction dans la reconquête d'un nouveau front écologique péninsulaire beaucoup plus hybride, reposant sur un militantisme environnemental radicalisé et une apologie du patrimoine rural. Comment ce nouveau front écologique permet-il de légitimer un front d'urbanisation ancien - le leur - en opposition avec les arrivées récentes de populations pauvres ?

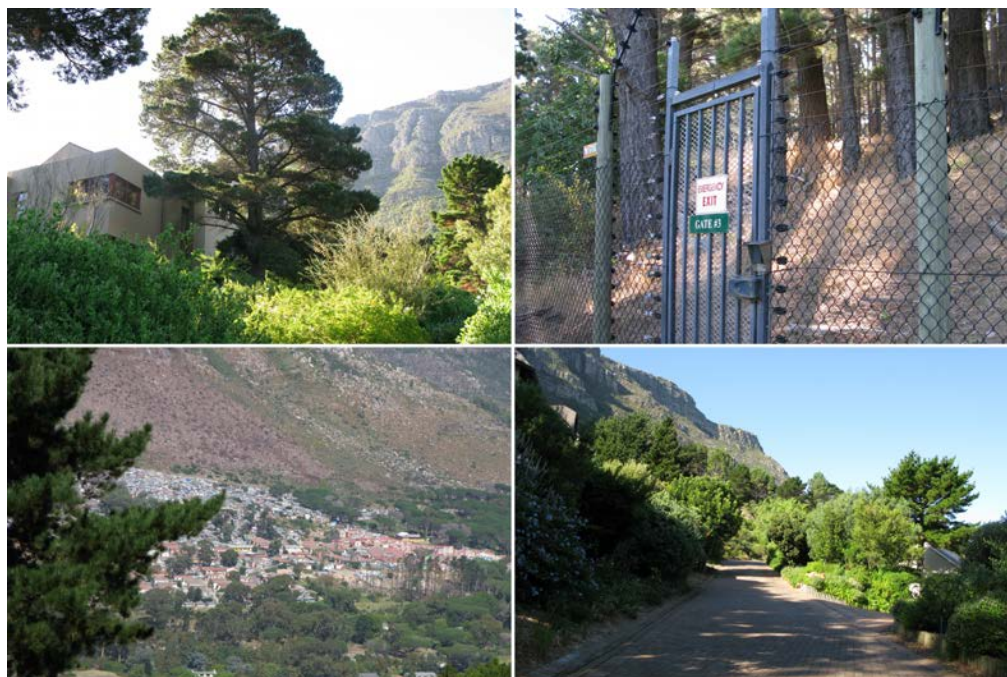
Un nouveau front écologique « culturel » : les nouvelles stratégies hybrides de territorialisation des associations de résidents

Une multiplication peu anodine des associations locales regroupant les « résidents historiques »

42 On assiste depuis le milieu des années 1990 à une multiplication des associations de résidents¹⁹ sur la Péninsule du Cap multipliant les stratégies de défense du cadre de vie et

de l'environnement. Ces associations s'occupent des droits des contribuables (*ratepayers*), de protection de l'environnement ou de défense du patrimoine, mais certaines ont aussi en commun de revendiquer un référent géographique qui renvoie aux plus petites localités de base de la Péninsule. Ces associations regroupent des acteurs aux postures souvent individualistes (entretien écrit avec J. Croudace) et leur garantissent un cadre juridique légitime d'action. Elles essaient de se substituer aux anciens conseils locaux qui ont disparu avec la création de la municipalité métropolitaine du Cap et que les nouveaux conseillers et comités d'arrondissement n'ont jamais su pleinement réinvestir. Elles permettent, la plupart du temps, aux « résidents historiques » plutôt aisés de s'organiser librement et collectivement pour défendre leur cadre de vie. Ces processus sont des avatars de la métropolisation mondialisée, au même titre que la clubbisation de la vie urbaine, et sont mis en perspective dans d'autres contextes géographiques par une littérature variée (Charmes, 2011 ; Davis, 2008).

Figure 6. Ruyteplaats Mountain Estate, exemple d'hybridation entre métropolité et naturalité, un quartier résidentiel aisé (en haut à gauche et en bas à droite) dans un écrin de verdure en position défensive (en haut à droite) face à l'urbanisation informelle du quartier de Masiphumelele (en bas à gauche).



Source : clichés des auteurs, 2013

- 43 Une enquête systématique a été menée sur l'ensemble de ces associations dont les résultats sont consignés dans le tableau n° 2 ci-dessous. Les résultats concernent d'abord la revendication, par les adhérents de ces associations, du rôle de gouvernance locale qu'elles ont à jouer face aux pouvoirs centralisés de la municipalité métropolitaine et du parc national. Il en ressort une unité au moins en termes d'objectifs : il s'agit de protéger les particularités d'un cadre de vie péninsulaire naturel, rural et patrimonial. Si certaines associations s'orientent plus vers les questions environnementales stricto sensu (NEAG, Friends of Simons Town Coastline, Red Hill Conservation Group, Envirochild), la protection de la ruralité péninsulaire revient comme un leitmotiv pour toutes les autres associations (Simons Town Civic Association, Noordhoek Coonservancy, Hout Bay & Llandudno Heritage Trust, Kommetjie Residents and Ratepayers Association et Misty Cliffs Village Association). La menace principale, selon ce groupe d'associations, réside dans un front d'urbanisation généralisé associé à l'arrivée de populations pauvres et mal logées (figure 6). Ces associations se montrent très critiques sur la gouvernance de la métropole du Cap et du parc national, se sentant totalement exclues des prises de décisions, alors que nombre de problèmes nécessiteraient, selon elles, une meilleure prise en compte des aspirations locales.

Tableau 2. Les associations territorialisées de la Péninsule font de la résistance aux évolutions postapartheid.

Nom de l'association	Territoire concerné & date de création	Objectifs revendiqués	Problèmes pour le futur de la péninsule	Métropole du Cap	Gouvernance du parc national
NEAG – Noordhoek Environmental Action Group	Noordhoek 1992	Protection de l'intégrité naturelle de Noordhoek	Surpopulation et croissance urbaine	La structure métropolitaine a remis en cause notre sentiment d'appartenance local.	A milité pour la création du parc mais aujourd'hui il y a un manque de concertation
Friends of Simons Town Coastline	Simons Town	Protection de la biodiversité côtière à Simons Town	Étalement urbain	Favorable à la structure métropolitaine qui évite la course au développement de plus petites municipalités en concurrence.	Référence au patrimoine mondial
Simons Town Civic Association	Simons Town 2001	Gouvernance locale	Afflux de populations rurales pauvres	Structure métropolitaine trop grande et trop lointaine. Regrette le temps de la municipalité autonome de Simons Town.	A milité pour la création du parc mais trouve leur attitude actuelle arrogante
Noordhoek Conservancy	Noordhoek 2004	Gouvernance locale et protection du caractère rural	Congestion des infrastructures de transports	Avis mitigé, mais la Péninsule a beaucoup perdu lors de son intégration dans une structure métropolitaine plus vaste.	A milité pour la création du parc qui permet de protéger de l'étalement urbain
Hout Bay & Llandudno Heritage Trust & Hout Bay and Llandudno Environmental Conservation Group	Hout Bay & Llandudno 1996	Gouvernance locale et protection du patrimoine naturel et culturel	Habitat informel, chômage, criminalité et infrastructures de transports	L'échelle de la structure métropolitaine n'est pas la bonne. Milite pour une municipalité qui comprendrait seulement la Péninsule (le territoire de l'ancien DIVCO, ndla).	A milité pour la création du parc mais le problème est le statut national du parc géré directement par Pretoria
Kommetjie Residents and Ratepayers Association	Kommetjie 1940	Gouvernance locale	Urbanisation	Un niveau de gouvernance plus restreint de mieux servir les populations locales	A milité pour la création du parc mais trouve que la communication actuelle est mauvaise
Misty Cliffs Village Association	Misty Cliffs 1996	Gouvernance locale et mise en place du statut de « conservation village », protection du caractère rural	Urbanisation	Une grande structure métropolitaine ne permet pas de comprendre les problèmes spécifiques de notre village.	A milité pour la création du parc et l'association est reconnaissante de son travail
Red Hill Conservation Group	Red Hill – rural Red Hill Landowner Conservation Group en 1993, et prend son nom actuel en mai 1998	Conservation de la biodiversité autochtone des propriétés privées de Red Hill – à travers un réseau de réserves naturelles privées - et éradication des plantes exotiques	Mauvaise gestion des actions d'éradication des plantes exotiques, ces dernières servant de faire valoir à des développements inconsidérés	Avis négatif sur une structure métropolitaine corrompue – qui a fortement augmenté un impôt foncier inexistant du temps du Div Co. Son objectif principal reste le développement et l'urbanisation des terrains so-disant restés vacants.	A milité pour la création du parc mais trouve la gestion actuelle totalement inefficace en particulier en ce qui concerne l'éradication des plantes exotiques

Source : enquête associations locales, Sylvain Guyot et Julien Dellier 2013

44 Notes : Ne figurent ici que les associations ayant accepté de répondre formellement à l'enquête écrite (administrée entre avril et juin 2013). Plusieurs associations ne figurent pas dans le tableau, mais nous avons pu faire des entretiens avec certains de leurs membres (comme D. Klaaf pour Envirochild, P. Featherstone pour Soil for Life, S. Lamb pour Green Shack etc.). L'association des propriétaires de Constantia n'a pas répondu à notre enquête, mais sa représentante nous avait reçus lors d'une précédente mission en novembre 2008.

La défense du territoire des « résidents historiques », entre nostalgie rurale et militantisme environnemental

45 Les associations locales ne cherchent pas seulement à combler la vacance des formes de gouvernance micro-locales, mises à mal par le processus politique de métropolisation. Derrière un objectif commun de territorialisation micro-locale des pratiques de gouvernance, ces associations de résidents jouent un rôle primordial dans l'hybridation du front écologique, dont l'aboutissement serait la mise en place d'un glacié environnemental, à travers la mobilisation de différents champs d'action. De fait, deux formes principales d'instrumentalisation de l'environnement participent à renouveler le front écologique contemporain. La première, culturaliste, s'appuie sur des revendications culturelles et patrimoniales, à travers l'évocation et la mise en scène sophistiquée de l'héritage rural péninsulaire, et s'inscrit principalement

dans la défense d'un cadre de vie privilégié au seul bénéfice d'une certaine élite. La seconde, écologiste, développe des discours radicaux de préservation environnementale, en remettant en cause l'efficacité de la politique de protection mise en œuvre par le parc, notamment par la conduite d'actions privées visant à imposer des standards de gestion environnementale plus contraignants.

L'hybridation par l'instrumentalisation de la ruralité

46 Le territoire péninsulaire regorge de toponymes qui font pleinement référence à son passé rural. Ainsi, les toponymes « village » et « farm » sont nombreux sur la Péninsule pour désigner des lieux dits, des zones résidentielles, commerciales et touristiques : Noordhoek Farm Village, Silver Mine Village, Bayview Village, Constantia Village, Scarborough Conservation Village et Living Art Farm, Ostrich Farm, Imhoff Farm, Cape Farmhouse, Forgy Farm ainsi que le toponyme cadastral générique de « Cape Farms » façonnent pour partie une certaine ruralité héritée qui fait par ailleurs l'objet d'une reconstruction identitaire contemporaine. En effet, si ces toponymes s'inscrivent dans la continuité d'un paysage rural péninsulaire de type européen, ils concernent pour nombre d'entre eux des développements récents relevant principalement du domaine touristique, commercial ou résidentiel plus que d'une réalité rurale productive. Ainsi, en parallèle du parc national, qui institutionnalise la protection de la dimension naturelle du cadre paysager résidentiel, les « résidents historiques » mobilisent également les aspects patrimoniaux, aussi artificialisés soient-ils, pour conserver la dimension « culturelle » de ce même paysage.

47 La nostalgie rurale est ardemment défendue par des associations locales de résidents à Constantia, Hout Bay et Noordhoek. Constantia est un modèle du genre, les habitants de ce quartier ayant réussi à faire échouer sur leur territoire tous les projets de logements à bon marché. Un article fondateur du sociologue John Pape intitulé « The struggle against encroachment : Constantia and the Defence of White Privilege in the "New" South Africa » et publié en 2002 explique très bien les représentations et les stratégies résidentielles des habitants de Constantia, en interdisant l'éclairage public, en refusant de goudronner les plus petites rues, en empêchant le développement d'hébergements touristiques, etc. Au cours de la période 2004-2009, la Province du Cap Occidental, alors dirigée par l'ANC, porte un projet d'habitat bon marché localisé sur une parcelle au sud de Constantia. L'association locale des résidents (CPOA : Constantia Property Owners Association) va tout faire pour empêcher sa réalisation en faisant pression auprès du conseiller d'arrondissement et du maire DA et allant jusqu'à déposer un dossier d'inscription des vignobles de Constantia (certes les plus vieux d'Afrique du Sud) à l'UNESCO en vue d'un classement au Patrimoine mondial culturel de l'humanité. La victoire du DA au niveau provincial en 2009, puis le passage d'Helen Zille de maire DA du Cap à la tête de la Province du Cap de l'Ouest va permettre d'enterrer ce projet de logements.

« At that time, the ANC government was in power and the minister had identified this piece of land, and there's a Soetvlei field as well, which is here, another piece of land for GAP and affordable housing. So there was a very active public response to that and essentially it hinges on the fact that there is a zoning scheme but this particular piece of land there is no public transport ; it's not on a commercial route at all. [...] So the response to that proposal was quite vigorously opposed. Then the DA Government, there was an election, DA Government got into power, they canned the project » (entretien avec E. Brunette, ward councilor pour Constantia).

48 Le seul processus en cours qui reste maintenant en suspens relève de la justice foncière. Des Coloureds expulsés dans les années 1960 ont en effet obtenu gain de cause et devraient se voir rétrocéder plusieurs parcelles (Haysom, 2007).

49 À Hout Bay et Noordhoek, les associations locales en charge du patrimoine et de la conservation (Hout Bay & Llandudno Heritage Trust et Noordhoek Conservancy) revendiquent aussi leur ruralité passée, en militant pour la protection du sentiment d'appartenance rural (protection des vieux arbres, respect d'un code architectural, etc.) et en l'adossant sur le Patrimoine mondial de l'humanité reconnu en 2004 pour lui donner un contenu culturel étroit (entretien avec C. Hudson).

Figure 7. Panneau d'entrée du Conservation Village de Misty Cliffs.

Source : clichés des auteurs, 2013

50 À Scarborough et Misty Cliffs la nostalgie rurale est combinée avec la protection de la nature pour réclamer et défendre un statut particulier de « *conservation village* » (figure 7), sorte d'interface péri-urbaine hybride entre le parc national et la ville (Stephens, 1998) qui devrait impliquer des règles locales strictes en matière d'urbanisme (minutes de MCVA 2006 à 2009²⁰). Ce concept provient d'une recommandation d'un plan local d'aménagement (Southern South Peninsula Local Structure Plan, SSPLSP 1996&1998 : entretien écrit avec A. Croudace) dans le but d'atténuer les effets de ces deux enclaves péri-urbaines sur les terrains adjacents protégés au titre du CPPNE. En réalité, il s'agit d'un statut uniquement reconnu par les résidents membres des associations villageoises (Scarborough Village Association et Misty Cliffs Village Association) qui leur permet de négocier avec de potentiels nouveaux habitants une adhésion à un ensemble de valeurs de conservation architecturale et environnementale. Ce statut de « *conservation village* » peut être interprété aussi comme un moyen d'éviter « toute urbanisation [supplémentaire] indésirable » (entretien écrit avec D. Daitz). A. Croudace – résidente de Red Hill - fait remarquer que l'entité métropolitaine n'a pas tenu compte des SSPLSP de 1996 et 1998, mais que des panneaux indiquant l'entrée de Misty Cliffs et Scarborough comme « Conservation Village » ont été érigés sans que cela corresponde à un quelconque effort écologique.

51 « I was thus very surprised when I saw the notice boards proclaiming Misty Cliffs and Scarborough as conservation villages. Before and since the erection of the noticeboards I haven't seen any physical changes that brought these two urban enclaves any closer to the being conservation villages, nor have I heard of any conservation policies or operational guidelines that the residents follow. The most obvious and basic change towards earning the label "conservation village" would have been to embark on an alien vegetation eradication programme in the village, yet, after all this time, many plots remain as infested with invasive alien vegetation as they were before the appearance of the notice boards » (Entretien écrit avec A. Croudace).

Figure 8. Noordhoek Farm Village, un exemple de mobilisation contemporaine de la ruralité péninsulaire.



Source : clichés des auteurs, 2013

52 Plus généralement, la défense du caractère rural de la Péninsule passe pour nombre de « résidents historiques », y compris paradoxalement parmi les plus récemment installés, par une opposition systématique à tout projet de développement résidentiel ou commercial. Le Noordhoek Farm Village, centre commercial reprenant l'esthétique Cape Dutch a ainsi été vigoureusement dénoncé (figure 8), tout comme le sont des projets de nouvelles zones résidentielles à Kommetjie.

« There's two proposed developments in Kommetjie, which are not unreasonable, however there's a lot of pressure on the road and I think they premature because we can't manage the traffic. But we will have to go through that debate. But the Kommetjie people are adamant : "we can't have anything more in Kommetjie, nothing at all". And so what you've got is, you've got a hundred and fifty emails from people who are new, they haven't been there 10 years, and now they've come there, now they say : "okay now we've built houses for ourselves, now you can't have anything else". » (entretien avec F. Purchase).

L'hybridation environnementale, entre exclusion et intégration

53 Les « résidents historiques » de la Péninsule du Cap cherchent à préserver leur rapport privilégié avec leur environnement. Il s'agit alors pour eux non seulement de dénoncer toutes formes de restrictions imposées par la ville ou le Parc et, à ce titre, jugées illégitimes, mais aussi de considérer l'impact des populations pauvres installées maintenant à proximité de leurs propriétés. Deux postures principales sont alors privilégiées : une posture d'exclusion et une posture plus inclusive d'intégration.

54 Ainsi, la première posture adoptée par ces associations est exclusive (par exemple : Friends of the Dog Walker, Kommetjie Residents and Ratepayers Association, Hout Bay and Llandudno Environmental Conservation Group). Le militantisme est alors source de rejet des autorités publiques d'une part, et des nouveaux arrivants pauvres d'autre part. Pour ce qui est du conflit avec les autorités, et notamment celles du parc national, la plage de Noordhoek fournit un bon exemple. Cette plage, assidument fréquentée par les propriétaires de chiens, fait partie du Table Mountain National Park. La mise en place par SANPARK d'un permis d'activité payant contraignant cette pratique est vivement contestée par les associations locales de résidents, et jusqu'à la conseillère d'arrondissement compétente (entretien avec F. Purchase, ward Councillor pour Noordhoek).

« The things I really have problems with is that they have now created a situation where people have to pay money to walk their dogs on the mountain, or walk their dogs on the beach. The original heads of agreement said that those sort of things needed to be negotiated with the city and that no additional control point or pay points could be done without our permission. [...] Noordhoek beach, Scarborough beach now, you have to have card, that's actually nonsense, it's illegal, they cannot enforce it because it has never gone through the city where we've given them permission to do that » (entretien avec F. Purchase).

55 La légitimité du parc à encadrer une pratique jugée proche de la nature par les certains « résidents historiques » est remise en cause. Ceux-ci parlent d'ingérence dans leur mode de vie et minimisent le plus souvent les conséquences de cette pratique sur l'environnement. Pourtant, dans le même temps, pour ce qui relève du conflit avec les nouveaux habitants pauvres, ces mêmes associations n'hésitent pas à se servir des atteintes environnementales comme argumentaire à charge contre le développement des zones d'habitats informels. Ce discours, très exclusif de la part de ces associations est ouvertement soutenu par les conseillers d'arrondissement, que ce soit à Hout Bay²¹ ou à Noordhoek²². Les populations des quartiers de Masiphumelele ou d'Imizamo Yethu, qui paraissent objectivement être les premières victimes des pollutions identifiées, sont tenues pour partie responsables de cette situation. Il leur est non seulement reproché d'avoir instauré un système de sous-location des arrière-cours des logements formels, entraînant une forte augmentation de la population, mais aussi d'entraver les opérations de la communauté (associations et autorités) visant à améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi l'exemple développé par M. Hawood, conseillère de l'arrondissement d'Hout Bay dans un discours de stigmatisation des nouveaux résidents.

« They were giving two portable toilets to each household and the portable toilets were sealed with chemicals and all the residents had to do was to exchange it for a new clean one, complete with chemicals. So they built a little station at the bottom where people can come and exchange. So it's a sealed unit. The 2 500 was rolled out, only 50 ever came back. The rest of them disappeared. One of the reasons was the people said that they don't like having these portable toilets in their homes, it's not part of their culture to have toilets in their homes, that they prefer to use the mountain side » (entretien avec M. Haywood).

56 Cependant, d'autres initiatives portées par d'autres types d'associations portées par des « résidents historiques » font preuve, au moins a priori, d'une plus grande capacité d'ouverture vers les populations pauvres de la Péninsule du Cap. La mise en œuvre de principes de développement durable, censés améliorer les conditions de vie des habitants et réduire l'impact environnemental des quartiers pauvres de la Péninsule du Cap, est au cœur de ces projets. La production in-situ de nourriture dans les quartiers pauvres retient plus particulièrement l'attention de ces associations. La notion d'*empowerment* est souvent utilisée, indiquant la nécessité de travailler en lien avec les communautés des quartiers ciblés et de favoriser l'appropriation des projets plutôt que la reproduction de modèles préconçus. Plusieurs initiatives méritent ainsi d'être citées. À Noordhoek, Barry Smorenburg s'appuie sur un projet touristique, le Living Art Farm, pour financer un programme de formation à l'agriculture biologique à destination de volontaires issus du quartier de Masiphumelele.

« What we're working on now, we do a bit of growing in Masi, sort of community gardens and stuff like that but we put in together a programme where we can bring four direct volunteers, you're interested, you know whether it's local or international it doesn't really matter but they need to lay a certain level and we'd use that money to bring in three or four local people and join them together and then spend about four weeks training, gardening and organic principles and then of the three people that come in, they'd either have a community space that they can grow or even at their homes or whatever it might be, we use that process to go and put a garden in at the end of the training and then have a cycle where it's maintained. So currently we do it for a feeding centre, we just grow their gardens at the moment in the community but that's that link » (entretien avec B. Smorenburg).

57 Dans le même esprit, l'association Soil For Life (entretien avec P. Featherstone), basée à Constantia, travaille avec des groupes d'habitants des Cape Flats afin de les former à l'autoproduction de légumes sur de petites parcelles individuelle. Enfin, à Hout-Bay, l'association Envirochild (entretien avec D. Klaaf) concentre ses actions d'éducation à l'environnement auprès des enfants d'Imizamo Yethu, notamment par la mise en place d'un jardin collectif. Ces initiatives restent toutefois limitées au regard des enjeux existants et ne sont pas exemptes de toute ambiguïté. Ainsi, la formation dispensée par Soil For Life l'est uniquement sur le site de Constantia, en plein quartier péri-urbain et aisé, alors que le public visé est issu des quartiers denses et pauvres.

58 Plus encore, les tentatives de récupération dont font l'objet les *Green Shacks* développés par l'entrepreneur Stephen Lamb sont édifiantes. Le concept de *Green Shack*²³ (entretien avec

S. Lamb) consiste dans la construction d'habitats informels non seulement mieux sécurisés face au risque d'incendie, mais également pourvus de puits de lumière permettant de réduire le recours à l'électricité, de réserves d'eau de pluie et de murs végétalisés permettant la culture de légumes. Certains politiques, notamment à Hout Bay (entretien avec M. Haywood), voient dans ce concept un moyen de rendre plus acceptable la présence des zones d'habitats informels, du moins en termes d'intégration paysagère. Un projet de cinquante *Green Shacks* serait ainsi développé dans le quartier d'Imizamo Yethu. Cependant, d'une part, la conseillère d'arrondissement n'accorde pas d'intérêt ni de temps au processus d'appropriation par les résidents du concept pour son bon fonctionnement, pourtant décrit comme indispensable par Stephen Lamb et, d'autre part, le seul élément de choix pour déterminer les *shacks* à transformer est l'impact visuel de ces derniers depuis la route et le coteau opposé, sur lequel sont situées nombre de résidences luxueuses (grand standing).

59 L'hybridation proposée par ce front écologique culturaliste vise à empêcher toute nouvelle urbanisation. Elle a pour conséquence de figer un glacis périurbain, d'abord par le haut en protégeant des propriétés privées valorisées par les aménités environnementales, et ensuite par le bas en tentant d'écologiser un habitat informel qui pourrait ainsi apparaître plus durable et donc plus acceptable aux yeux des « résidents historiques ». La reconnaissance sur le terrain du Patrimoine mondial de l'humanité permettrait de valider et de légitimer ces stratégies en leur donnant une portée universelle.

Le Patrimoine mondial de l'humanité, l'ultime combat des « résidents historiques » ?

60 Le Patrimoine mondial de l'humanité représente une possibilité supplémentaire de légitimation institutionnelle à l'échelle supra-péninsulaire dont se saisissent certains « résidents historiques » pour donner une portée plus universelle et moins localiste à leur combat, tout en défiant les autorités du parc national. Il n'en masque pas moins la dimension fondamentalement culturelle de leur action et permet de révéler au grand jour les tensions contemporaines existant entre les gestionnaires du parc national, le gouvernement provincial et métropolitain ainsi que la société civile.

61 En 2004, la région floristique du Cap (553 000 ha) est reconnue Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et validée en 2009 par les lois organiques sud-africaines (Belâïdi, 2011). Le Parc national de la Péninsule du Cap correspond à un des neuf sites reconnus par l'UNESCO au sein de ce périmètre du Patrimoine mondial, et dont presque l'intégralité de la surface est labélisée comme « zone centrale » (environ 17 000 ha). L'UNESCO préconise aussi une zone tampon, adjacente à la zone centrale, dont l'objectif est d'atténuer les ruptures écologiques entre les écosystèmes et leur périphérie urbaine, mais qui doit être gérée selon les mêmes principes écologiques que la zone centrale. Actuellement, l'intégralité de la zone centrale est à l'intérieur des limites du parc, et est gérée comme telle. En revanche, une grande partie de la zone tampon (13 000 ha) n'a pas encore été intégrée au parc (voir figure 2), fait partie du CPPNE et doit être gérée par les propriétaires privés. Différents activistes de la Péninsule – comme Sandy Barnes ou les époux Croudace (entretiens écrits avec S. Barnes et J. et A. Croudace) renvoient dos à dos les gestionnaires du parc national et de la métropole, car le plan de gestion du Patrimoine mondial n'existe pas encore, et ne donne donc aucune directive de gestion écologique pour les terrains de la zone tampon situés en dehors des limites du parc national. De plus, ces deux autorités ne reconnaissent pas officiellement la démarcation officielle de la zone tampon pourtant ratifiée par l'État Sud-africain en 2009. En effet, le dernier document d'aménagement en date (2011, Southern District) exclut 4 parcelles du Patrimoine mondial, avec pour objectif proche ou lointain de les développer. Une critique porte aussi sur la gestion du parc national qui ne serait pas assez draconienne au regard des exigences de l'UNESCO (entretiens écrits avec S. Barnes et A. Croudace). Si les « résidents historiques » tentent d'instrumentaliser à leur profit ce Patrimoine mondial, ils ne devraient pas sous-estimer les stratégies des autorités nationales et métropolitaines, qui en voient tout l'intérêt marketing et touristique, et s'accommodent de sa gestion à la marge, au sein d'une aire métropolitaine prise au piège entre une volonté forcenée de reconnaissance internationale et une nécessité

de gérer de larges contrastes de population et de richesses. Ce label international fonctionne comme l'ultime point de rencontre du front écologique, utilisé comme faire-valoir d'une reconnaissance universelle pseudo-consensuelle, mais qui masque en réalité les stratégies de contrôle d'acteurs différenciés et opposés. En effet, la métropole et le parc national n'ont pas encore réussi à s'entendre sur une possible cogestion de leur zone de contact, pourtant matérialisée sur le terrain par la zone tampon du Patrimoine mondial.

Conclusion

- 62 Malgré l'activisme des associations locales, la géographie humaine et politique de la Péninsule du Cap a changé selon un processus irréversible. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une campagne du bout du monde qui vivrait isolée entre des espaces de nature vierge et un océan déchaîné. En réalité, la Péninsule du Cap est maintenant un espace péri-métropolitain en expansion démographique et en contact avec un grand parc national reconnu internationalement, marquant l'aboutissement d'un long processus de front écologique. Ceci implique que le front d'urbanisation ne peut se développer que sur un espace de taille très réduite. De plus, les prix du foncier immobilier – très élevés – sont liés aux fortes aménités du secteur. Ainsi, de nouveaux résidents aisés viennent s'installer pour profiter de grandes propriétés possédant des vues sur la mer et la montagne, ou pour s'installer dans des lotissements fermés paysagés- les *estates* - très représentatives du processus d'hybridation en œuvre aux limites de l'espace naturel et de l'espace urbain au Cap. L'hybridation par le haut entre urbanisation et cadre naturel semble donc actée. De plus en plus de nouveaux résidents proviennent d'ailleurs des groupes africains ou coloureds. D'autres nouveaux résidents viennent de l'étranger, et de nombreux Européens ont acheté des propriétés sur la Péninsule, comme Lord Laidlaw – homme d'affaires écossais - qui vient de racheter Goedehoop Estate à Noordhoek et inquiète les associations écologistes locales en raison de projets immobiliers démesurés. Par le bas, l'afflux d'habitants défavorisés, Xhosa ou africains étrangers, est essentiellement lié au dynamisme économique de la Péninsule à l'échelle du Cap, qui offre des possibilités d'emplois peu qualifiés dans le secteur touristique et viticole. L'hybridation ici est moins évidente, car malgré quelques projets socio-environnementaux novateurs, la plupart des « résidents historiques » campent sur une posture de rejet d'un front d'urbanisation considéré comme écologiquement néfaste. Tous ces processus ont une résonance politique et électorale assez nette. En effet, les Africains les plus pauvres continuent de voter massivement pour l'ANC. Cependant, s'ils semblent bénéficier d'une attention bienveillante de la part des cadres du parc national (TMNP), notamment à travers des possibilités d'emploi peu qualifié, celles-ci ne s'accompagnent pas d'alternatives en termes de logements de fonction autres que leurs *shacks* informels. En réaction, de plus en plus de critiques se font entendre – à la fois contre l'ANC et contre le parc national - et se retrouvent dans une augmentation de l'abstention de ces populations. De leur côté, les Coloureds et les Blancs votent traditionnellement plus pour DA, le parti d'opposition au niveau national, mais au pouvoir au niveau des arrondissements et de la métropole du Cap. Ces réflexes électoraux n'exemptent pourtant pas les associations de résidents d'être critiques vis-à-vis d'une autorité métropolitaine qu'ils jugent lointaine et technicienne, favorisant les projets de développement sans avoir recours à la participation citoyenne.
- 63 Ainsi, dans la Péninsule du Cap plusieurs fronts écologiques et plusieurs fronts d'urbanisations sont à l'œuvre étant tous reliés les uns aux autres et présentant différentes formes d'hybridation. Jusqu'à l'avènement du parc national en 1998, le front écologique péninsulaire semblait unique, même s'il était initié et contrôlé à la fois par des acteurs de la société civile et par des acteurs politiques et administratifs, métropolitains et provinciaux qui faisaient tous plus ou plus moins « cause commune ». Dans la phase « parc national », qui coïncide aussi avec la période postapartheid, le front écologique se scinde en deux. L'autorité gouvernementale de gestion du parc national de la Table poursuit un processus d'acquisition et de gestion durable de terrains, en vue d'être protégés, tout en tentant d'ouvrir le parc à l'ensemble des résidents, venus en particulier des *townships* (la devise du parc étant « A Park for all forever »). De leur côté, les résidents « historiques » suivent une logique de défense environnementale et paysagère de leurs propriétés privées, tout en développant des attitudes

contrastées sur l'intégration ou le rejet des populations les plus défavorisées. Cet exemple permet de vérifier qu'en contexte métropolitain, le front écologique est en effet consubstantiel du front d'urbanisation, et vice-et-versa, car se développent à leur contact des stratégies d'hybridation différenciée. Ainsi, un front écologique 'par nature' (la consolidation du parc national) intègre de manière différenciée l'urbain à l'échelle métropolitaine en jouant – dans les discours plus que dans la pratique - sur la mobilité et l'intégration d'un nombre toujours plus grand et diversifié d'usagers. Historiquement ce front écologique 'par nature' permet l'activation d'un autre front écologique plus 'culturel' (représenté par les associations de résidents), qui intègre de manière différenciée l'environnement et le paysage, à l'échelle péninsulaire et à l'échelle micro-locale des localités en jouant sur la défense d'un glacis péri-urbain (protection des propriétés et écologisation de l'habitat informel). D'un côté, l'hybridation passe par une dynamique de conquête écologique et d'échanges de flux de populations et de l'autre elle instrumentalise le territoire en valorisant une dimension fixiste et patrimonialisée du paysage.

64 L'hybridation entre front écologique et front d'urbanisation en contexte métropolitain permet d'éclairer des processus sociopolitiques de contrôle des territoires, que ce soit à des fins naturalistes ou culturalistes. En Afrique du Sud, le front écologique 'par nature' et le front écologique 'culturel' restent souvent solidaires d'une même vision coloniale héritée de la nature, et la transformation socioculturelle par la nature dans ce pays peine à émerger malgré les efforts repérés ici ou là. Plus généralement, l'exemple du Cap est très représentatif de nombreuses autres grandes métropoles mondiales où l'environnement sert de facteur territorial discriminant. Les processus d'hybridation sont peut-être plus marqués au Cap qu'ailleurs compte tenu des instabilités et des enjeux de la période postapartheid en Afrique du Sud.

Remerciements

65 Nadia Belaïdi pour les entretiens conjoints effectués lors de la mission de terrain de mars 2013 et les autres membres de l'ANR UNPEC pour leurs commentaires sur une première version de cet article, présenté en séminaire de recherche le 12 avril 2013 à Nanterre.

66 Les deux évaluateurs anonymes pour leurs remarques substantielles et pertinentes.

Annexe

Entretiens de terrain cités dans le texte :

Ashton G., 13/03/13

Brunette E. 14/03/2013

Daitz D., 18/03/13

Featherstone P., 18/03/13

Haywood M., 16/03/13

Hudson C., 16/03/13

Klaaf D., 14/03/13

Lamb S., 19/03/13

Purchase F., 14/03/13

Smorenburg B., 13/03/13

Tims R., 16/03/13

Entretiens écrits cités dans le texte

Ashton G., 10 courriels reçus entre le 10/04/13 et le 02/06/13

Barnes S., 5 courriels reçus entre le 23/06/13 et le 29/06/13

Croudace A. et J., 16 courriels reçus entre le 14/05/13 et le 09/07/13

Daitz D., 10 courriels reçus entre le 04/04/13 et 15/04/13

Noble G., 4 courriels reçus entre le 04/05/13 et le 30/05/13

Réponses à l'enquête sur les associations (voir tableau 2), 11 courriels reçus des différents représentants associatifs entre le 10/04/13 et le 20/06/13.

Bibliographie

Arnauld De Sartre, X., V. Berdoulay et R.S. López, 2012, Eco-frontier and place-making : the unexpected transformation of a sustainable settlement project in the Amazon. *Geopolitics*, 17, pp. 578-606.

Belaïdi, N., 2011, Le Patrimoine mondial pour créer une identité commune dans l'Afrique du Sud postapartheid. Exemple de la ville du Cap, in L. Bourdeau (dir.), *Patrimoine mondial et tourisme*, Presses de l'Université Laval, coll. « Patrimoine en mouvement », sous presse.

Belaïdi, N., M. Berger, M. Houssay- Holzschuch et O. Ninot, 2011, Cape Town, périphéries postapartheid, in Chaléard J.-L. (dir.), *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*, Paris, PRODIG, coll. *Grafigéo* n° 34, 133, pp 79-92.

Bickford-Smith, V., (Co-authored with Nigel Worden and Elizabeth Van Heyningen), 1998, *Cape Town : The Making of a City*, Cape Town : David Phillip Publishers, 1998. 223p.

Bickford-Smith, V., (Co-authored with Nigel Worden and Elizabeth Van Heyningen), 1999, *Cape Town in the Twentieth Century : An Illustrated Social History*, Cape Town : David Phillip Publishers, 1999, 255p.

Bonnemaison, J., 1981, Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 249-262.

Cameron, R., 1993, *Regional Service Councils in South Africa : Past, Present and Future*, *Public Administration*, 71 (3), pp. 417 – 439.

Christopher, A.J., 2001, *The atlas of changing South Africa*, Routledge, London, 272 p.

Cameron, R., 2005, 'Metropolitan Government Restructuring (and more restructuring) in South Africa' *Public Administration and Development* 25. pp 329-339.

Chaléard, J.L. (dir.), 2014 (à paraître), *Métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?* Paris, Prodig, Karthala, 442 p.

Charmes, E., 2011, *La ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Paris, 288p.

Davis, M., 2008, *Paradis infernaux : Les villes hallucinées du néo-capitalisme* [« Evil Paradises : Dreamworlds of Neoliberalism »], *Les Prairies Ordinaires*, 2008, 315 p.

Draper, M., 2009, *Shifting Frontiers of Wildness : Renaissance and Boundary Crossings in the Nature-Culture Game*, Communication at Limoges Eco-frontiers International Workshop, 27-30 May 2009.

Estebanez, J., 2006, *Les jardins zoologiques et la ville : Quelle nature pour le Biodôme de Montréal ?*, *Annales de géographie* 6/ 2006 (n° 652), pp. 708-731.

Fauvelle-Aymar, F.-X., 2006, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Éditions du Seuil, Paris, 431 p.

Gervais-Lambony, P., 2013, *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*, Armand Colin, Paris, 256 p.

Govender, T., J.M. Barnes, C.H. Pieper, 2010, *Living in Low-Cost Housing Settlements in Cape Town, South Africa—The Epidemiological Characteristics Associated with Increased Health Vulnerability*, *Journal of Urban Health*, 87, pp. 899–911.

Guyot, S., N. Belaïdi, J. Dellier, 2012, *Hybridisation and contest around the frontline between the park and the city : the example of the Table Mountain National Park in Cape Town (South Africa)*, communication at Rio Unpec international workshop, 1st November 2012.

Guyot, S., 2011, *The Eco-Frontier Paradigm : Rethinking the Links between Space, Nature and Politics*, *Geopolitics*, 16, pp. 675–706.

Guyot, S., 2009, *Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) »*, *Cybergeo*, [En ligne] URL : <http://cybergeo.revues.org/22651>, consulté le 25 juillet 2013.

Guyot, S., 2006-a, *Rivages zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala, Paris, 256 p.

Guyot, S. 2006-b, *Le nouvel ordre territorial sud-africain*, *Études*, 405, pp. 165–177.

Guyot, S., 2004, *Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud*, *Revue Tiers-Monde*, XLV, n° 178, p. 341-363.

Guyot, S., 2003, *L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)*, Thèse de doctorat, Université de Paris X, 509 p.

- Haysom, S., 2007, Constantia to Grassy Park : blamelessness and belonging, *Historical Approaches*, 5, pp. 62-76.
- Heiss, S., 2001, Topological Sorrows : Perspectives on a Changing Way of Life in Oral Histories from the Cape of Good Hope and Red Hill Areas, *African Studies*, 60, pp. 135-158.
- Héritier, S., X. Arnauld de Sartre, L. Laslaz et S. Guyot, 2009, Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique*, 9, 3, [En ligne] URL : <http://espacepolitique.revues.org/1453>, consulté le 25 juillet 2013.
- Houssay-Holzschuch, M., 2000, *Le Cap ville sud-africaine : ville blanche, vies noires, l'Harmattan*, Paris, 276 p.
- Houssay-Holzschuch, M., 1996, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud*, CNRS éd., 100 p.
- Kaufmann, E. et O. Zimmer, 1998, In search of the authentic nation : landscape and national identity in Canada and Switzerland, *Nations and Nationalism* 4 (4), pp. 483-510.
- Lawhon, M., H. Ernstson et J. Silver, 2013, Provincializing Urban Political Ecology : Towards a situated UPE through African Urbanism, *Antipode*, doi : 10.1111/anti.12051.
- Legassick, M., 2006, Forced Removals in Greater Cape Town, 1948-1970, texte déposé en ligne <http://thinkingafricarhodesuniversity.blogspot.fr/2012/11/forced-removals-in-greater-cape-town.html>
- Monaco, S., 2008, Neighborhood politics in transition residents' associations and local government in post-apartheid Cape Town, *Uppsala Universitet, Finlande*, 223p.
- Pape, J., 2003, *The Struggle Against Encroachment : Constantia and the Defence of White Privilege in McDonald D.A. and J. Pape, The 'New' South Africa in Cost Recovery and the Crisis of Service Delivery in South Africa*, HSRC Press, Pretoria, pp. 123-142.
- Reymond, H., 2007, Une évolution urbaine émergente : de l'ancienne symbiose ville-campagne à la future synergie des parcs urbains, in *La ville et l'urbain : Des savoirs émergents*, Textes offerts à Jean-Bernard Racine / coordonné par Antonio Da Cunha et Laurent Matthey, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 207-220.
- Sewel, B., 1998, Cape Metropolitan Area in Sutcliffe M., *White Paper on Local Government, Demarcation Board*, Pretoria, [En ligne] URL : <http://www.cogta.gov.za/subwebsites/wpaper/resourswhitepaper/furtherresdoc.htm>, consulté le 20 mars 2014
- Shroyer, M., D. Kilian et J. Jackelman, 2000, Wilderness in an urban setting : planning and management of the Cape Peninsula National Park, Cape Town, South Africa, Paper presented at 6th World Wilderness Congress, 24 - 29 October 1998, Bangalore, Karnataka, India.
- Simons Town Structure Plan, 1996, Municipality of Simons Town, [En ligne] URL : [http://www.simonstown.org/Simons %20Town %20Structure %20Plan.pdf](http://www.simonstown.org/Simons%20Town%20Structure%20Plan.pdf), 285p.
- Skuse, A. et T. Cousins, 2007, Spaces of resistance : informal settlement, communication and community organisation in a Cape Town township, *Urban Studies*, 44(5/6) : 979-995.
- Spocter, M.A., 2005, The silent privatisation of urban public space in Cape Town 1975 - 2004, A mini-thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of MA in the Faculty of Arts, University of the Western Cape, [En ligne] URL : http://etd.uwc.ac.za/usrfiles/modules/etd/docs/etd_init_4371_1177061931.pdf, 154p.
- Stephens, A., 1998, Co-Managing the Boundaries Between Urban and Natural Areas : A Case Study of Scarborough (cape Peninsula), *South African Geographical Journal*, 80, pp. 101-107.
- The Divisional Council of the Cape, 1973, *Town Planning Regulations*, [En ligne] URL : [http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/LandUseManagement/Documents/zoning_schemes/Cape %20Divisional %20Council.pdf](http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/LandUseManagement/Documents/zoning_schemes/Cape%20Divisional%20Council.pdf), 139p.
- Trotter, H., 2002, *Removals and Remembrance : Commemorating Community in Coloured Cape Town*, Master of Arts, Yale University, 332 p.
- Wilgen, B.W., 1996, Management of the natural ecosystems of the Cape Peninsula : current status and future prospects, *Biodiversity Conservation*, 5, pp. 671-684.
- Zimmer, O., 2004, A Unique Fusion of the Natural and the Man-Made : The Trajectory of Swiss Nationalism, 1933-39, *Journal of Contemporary History*, vol. 39, No. 1 (Jan., 2004), pp. 5-24.
- Zimmer, O., 1998, In Search of Natural Identity : Alpine Landscape and the Reconstruction of the Swiss Nation, *Comparative Studies in Society and History*, 40, pp 637-665.

Notes

1 Le groupe de population hétérogène issu de ces divers métissages réalisés entre colons, Khoisan, esclaves a pris le nom de « coloured » pendant la colonisation britannique puis l'apartheid. Sans évidemment souscrire aux divisions raciales coloniales et d'apartheid, nous utiliserons ces terminologies (Blancs-Européens, Coloured, Asiatiques, Noirs-Africains) qui ont joué – et jouent encore - un rôle central des pratiques et des politiques sud-africaines.

2 Il s'agit d'est en ouest de la route côtière entre Muizenberg et Fish Hoek, de *Boyes Drive* qui passe en corniche au-dessus de la précédente, d'*Ou Kaapse Weg* entre Westlake et Noordhoek et de *Chapmans Peak Drive* entre Hout Bay et Noordhoek. Cette dernière route en corniche panoramique, très touristique, est à péage depuis 2007 (environ 3 € dans chaque sens) ce qui est contraignant pour les résidents locaux en l'absence d'abonnements.

3 Entre la gare Centrale du Cap et Simons Town.

4 Ces habitants plutôt blancs et aisés seront nommés « résidents historiques » tout au long de l'article. Le terme « historique » est utilisé en lien avec l'identité territoriale énoncée presque systématiquement par ces habitants, qu'ils soient « anciens » ou « néo », et reposant en partie sur leur vision historique (en partie fallacieuse) du paysage et du territoire de la Péninsule du Cap. Ceci explique que les guillemets seront systématiquement utilisés. Ces résidents seront étudiés par le biais de leurs associations militantes, environnementales ou de quartier.

5 Autorité nationale de gestion du parc national de la Montagne de la Table.

6 Le site officiel du parc national met en avant le nom d'Hoerikwaggo. « Hoerikwaggo -Mountain in the Sea- is the original name given to the mountain chain by the indigenous Khoisan people of the Cape, although of course, the history of the mountain dates back roughly 30 000 years, with evidence tracing as far back as the Stone Age. » http://www.sanparks.org/parks/table_mountain/about/history.php, accédé le 25/07/2013.

7 Les entretiens cités dans le texte seront indiqués à part dans la liste des références.

8 Les nouveaux résidents pauvres feront l'objet d'une mission supplémentaire en 2014.

9 Il s'agit du cœur de la politique d'apartheid. Le GAA prévoit des quartiers différenciés de résidence pour chacune des races définies par le pouvoir d'apartheid, voir note n° 2.

10 Les Cape Flats correspondent à la plaine, aujourd'hui très largement urbanisée et intégrée à la métropole du Cap, s'étendant à l'est de la montagne de la Table.

11 À l'époque premier ministre de l'Union Sud-africaine.

12 Le 14 août 1996, le « Peninsula Mountain Forum » publie un communiqué officiel de soutien à la création d'un parc national sur la Péninsule du Cap. C'est un plaidoyer pour la constitution d'un « comité de parc » permettant une large participation de la société civile à sa gestion. Selon PMF, seul le plus haut statut de conservation permettra à la Péninsule d'obtenir le statut de Patrimoine mondial de l'humanité (entretien écrit avec A. Croudace).

13 Le Grand apartheid était basé sur la reconnaissance de 4 provinces blanches et la multiplication de plusieurs bantoustans autonomes (KwaZulu) et parfois indépendants (Transkei, Ciskei).

14 Durant cette période, le *Demarcation Board* préconise des municipalités de transition pour les espaces urbains non-métropolitains (reliant les townships non-blancs et les quartiers blancs), des districts régionaux pour les espaces ruraux (reliant les anciens bantoustans et les zones rurales blanches) et des aires métropolitaines de transition pour les espaces urbains métropolitains partagées en sous-divisions municipales.

15 À partir de 2000, on va assister à la mise en place des trois catégories municipales actuelles : municipalités locales, municipalités de district d'échelon supérieur et municipalité métropolitaine cumulant les deux niveaux précédents.

16 Ainsi en 2013, les conseillers des arrondissements 61, 62, 69 et 74 sont respectivement : Simon Liell-Cock (homme blanc), Elizabeth Brunette (femme blanche), Felicity Purchase (femme blanche) et Marga Haywood (femme blanche). Ils appartiennent tous les quatre au parti Democratic Alliance (DA).

17 <http://www.scenicsoth.co.za/civic-community/our-communities/masiphumelele>, accédé le 30/05/2013.

18 Ainsi lors du recensement de 1996 on comptait seulement 14 000 Noirs, alors qu'ils sont près de 50 000 au recensement de 2011, dont 35 000 dans les deux quartiers sus cités (City of Cape Town web site, 2011). Plus précisément, les suburbs africains d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele, comptent respectivement 15 538 et 21 904 habitants au recensement de 2011, soit presque autant que, d'une part, le suburb d'Hout Bay (17 329 habitants) et, d'autre part, les suburbs cumulés de Noordhoek, Kommetjie, Ocean View, Simons Town et Sun Valley (28 852 habitants). Sur la période 1996 – 2011, l'essor démographique des quartiers d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele a été considérable. Le premier n'était ainsi pas considéré comme un suburb déterminé en 1996 tandis que le second comptait seulement 5 518 habitants.

19 Les communautés très aisées de la Péninsule sont souvent anglophones, et la valorisation de la nature dans leur discours s'accompagne d'un rejet et d'une méfiance face à la ville - thèmes que l'on retrouve dans le monde suburbain nord-américain - et d'une attirance pour les espaces de nature « sauvage » (wilderness) très marquée dans leur discours par l'utilisation du terme « pristine » (pur, immaculé).

20 <http://www.mistycliffs.org.za/>, accédé le 25/07/2013.

21 À Hout Bay, les associations locales parlent d'une même voix avec la conseillère d'arrondissement pour dénoncer la prolifération de l'habitat informel sur les pentes d'Imizamo Yethu et les conséquences néfastes pour l'environnement qu'il en résulte (entretien avec M. Haywood, Ward Councillor de Hout Bay ; R. Tims, Hout Bay Environmental Conservation Group ; C. Hudson, Hout Bay Environmental Conservation Group).

22 La conseillère d'arrondissement parle du problème de pollution organique de la zone humide adjacente à Masiphumelele. « It's a huge problem. And we work on it every single day and it's just ... it's a problem, I mean it's a huge problem. That Wetland there is a nightmare. [...] And it just ... the next day you're back there and it's the same bloody thing, you know. It's all the night soil goes into the canal and the nappies and ... It's laziness I think. It's education and laziness. [...] Because they're too lazy to go to the nearest dirt-bin, or to put it into a dirt-bin and tie it up and then ... But they let their children play in it, that's the terrible thing is that those children go squelsh, squelsh, squelsh through that bloody stuff. That's how... I have a huge disaster risk program going on in there. » (Entretien avec F. Purchase).

23 Voir <http://ttel.co.za/>, accédé le 25/07/2013.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 05 mai 2014, consulté le 14 octobre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14660> ; DOI : 10.4000/vertigo.14660

À propos des auteurs

Sylvain Guyot

Géographe, Maître de Conférences, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB & ANR UNPEC, 39^E rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : sylvain.guyot@unilim.fr

Julien Dellier

Géographe, Maître de Conférences, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB & ANR UNPEC, 39^E rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : julien.dellier@unilim.fr

Fabien Cerbelaud

Géographe, Assistant Ingénieur, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB, 39^E rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : fabien.cerbelaud@unilim.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, la Péninsule du Cap est un géosymbole de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Blancs. Les deux éléments principaux de cette symbolique sont la Montagne et le fynbos. Les Blancs se sont retrouvés en position presque hégémonique sur la Péninsule avec l'application des lois d'apartheid dans les années 1950 et 1960. Débutent alors une histoire et une géographie du monopole territorial blanc sur la Péninsule du Cap et des stratégies à mettre en place pour le conserver. Les notions de front écologique et de front d'urbanisation sont ici utilisées pour interpréter la mobilisation des Blancs pour protéger les espaces naturels péninsulaires,

élément central de leur capital paysager. Le front écologique péninsulaire est activé à leur initiative pour aboutir en 1998 à la création d'un parc national. Mais la formation d'une autorité métropolitaine et un nouveau front d'urbanisation de populations non-blanches se font alors aux dépens de ces « résidents historiques ». Sont examinées ensuite les stratégies diversifiées de défense de ces groupes de résidents, partagées entre conservation exclusive du patrimoine rural péninsulaire et projets environnementaux plus hybrides visant à mieux intégrer l'ensemble des habitants.

Area lying between Table Mountain and Cape of Good Hope, the Cape Peninsula is a geosymbol of the White colonisation of South Africa. The two principal elements of this symbolism are the Mountain and the fynbos. The Whites were having a hegemonic position on the Peninsula due to apartheid laws between 1950's and 1960's. Here start a history and geography of white spatial monopoly on the Peninsula and on implementing strategies to retain it. Notions of eco-frontier and urban front are employed in this paper to interpret White's mobilisation to protect Peninsula natural areas, main component of their 'sense of place'. The Peninsula eco-frontier has been driven by Whites to create a national park in 1998. But metropolis consolidation and a new urban front of poor non-white settlers arise at the expense of the "historic residents". Then, are investigated strategies of defence by these groups of residents, differentiated between exclusive conservation of rural heritage and more hybrid environmental projects aiming to better include all Peninsula inhabitants.

Entrées d'index

Mots-clés : front écologique, front d'urbanisation, hybridation, apartheid/postapartheid, Blancs, parc national, métropole, péninsule du Cap, Afrique du Sud

Keywords : eco-frontier, urban front, hybridisation, apartheid/post-apartheid, Whites, national park, metropolis, Cape Peninsula, South Africa

Notes de l'auteur

Programme ANR 2012/2015 « UNPEC - Urban National Parks in Emerging Cities », dirigé par F. Landy (Université de Paris-Ouest). Sylvain Guyot est coordinateur de l'équipe « fronts d'urbanisation » au sein de cette ANR. Les missions UNPEC ont été abondées par la participation du laboratoire CNRS GEOLAB.